



CAMEROUN
PAUL BIYA :
LA RETRAITE OU UN
NOUVEAU MANDAT ?



CÔTE D'IVOIRE
SILENCE, ON TUE
AU NOM DE
LA DÉMOCRATIE !



SOUDAN
L'INDÉPENDANCE
DU SUD



LE COMIQUE
THOMAS NGIJOL
GONFLÉ " À BLOC !"



L'ANIMATEUR TÉLÉ
MAGLOIRE
NOUS RÉVÈLE SON
NOM TOGOLAIS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN RDC **JOSEPH KABILA :** L'APPÉTIT DU POUVOIR

DIASPORAS

La référence afro-caribéenne

news

COMMUNIQUER - S'INFORMER - VISIBILITE OPTIMALE - IMPORTANTE DIFFUSION



LA MEILLEURE SOLUTION POUR TOUTES VOS PUBLICITES



Disponible dans les grandes villes de FRANCE: Paris, Marseille, Lyon, Tours, Nice, Bordeaux, Lille, Le Havre, Nantes....
Ambassades, Consulats, Grandes institutions, Associations, Grands événements, Restaurants, Salons de coiffure,
Agences de voyages, lieux de transit (gares et aéroports)

"SOYEZ DIASPORAS-NEWS"

100 000 EXEMPLAIRES

Contact. Tél : +339 50 78 43 66 OU +336 34 56 53 57 contact@diasporas-news.com

Côte d'Ivoire : De l'échec de la communauté internationale

Cela fait un peu plus d'un mois que les Ivoiriens vivent dans l'angoisse avec deux Présidents de la République, deux Premiers ministres et deux gouvernements qui se disputent le pouvoir d'Etat depuis la proclamation des résultats du second tour de la présidentielle du 28 novembre 2010. Les communiqués va-t-en-guerre, les mots d'ordre d'appel à la chienlit et les menaces de guerre qui fusent des deux camps ennemis, sèment la confusion la plus totale dans le pays. Quant à la valeureuse population qui a exprimé de façon très claire sa volonté d'en finir définitivement avec la situation de crise qui perdure depuis une décennie, son verdict dans les urnes n'a malheureusement pas été respecté ni par la CEI (Commission électorale indépendante) ni par le Conseil constitutionnel. Comble des combles, c'est encore elle qui paie le plus lourd tribut de cet échec de la résolution de la crise ivoirienne.

Quand on regarde les efforts et les sacrifices consentis par les uns et les autres durant les huit années passées pour en arriver à un résultat aussi catastrophique, il y a de quoi avoir honte. Là-dessus, les responsabilités doivent être partagées. En premier lieu, la classe politique ivoirienne. Celle-ci doit être mise sur le banc des accusés. Elle a montré depuis lors son immaturité à surmonter ses intérêts égocentriques au profit des intérêts de la nation et du peuple. Par moment, la conduite de cette crise ressemblait bien à un jeu d'enfants. Comment comprendre par exemple que ces acteurs politiques ne soient pas capables de respecter le code de bonne conduite qu'ils se sont, eux-mêmes, imposés quelques mois avant les élections afin de respecter les résultats du scrutin quel que soit le vainqueur. Comment comprendre aussi cette autre volonté de brûler le pays, bien commun des Ivoiriens, pour un strapontin présidentiel dans un pays qui occupe le 146ème rang sur 149 de l'indice de pauvreté.

Le quotidien des Ivoiriens devient de plus en plus difficile compte de tenu du ralentissement, tous azimuts, des activités économiques du pays. A cela, il faut désormais ajouter la tempête de sanctions et d'embargos qui frappent de plein fouet le pays.

Devant cette situation, la communauté internationale qui n'arrête pas de souffler le chaud et froid, ne doit pas non plus être exemptée. Elle est en second lieu responsable de cet échec patent de la résolution de la crise en Côte d'Ivoire. Ce ne sont pas les arguments qui manquent.

Comment a-t-elle pu imaginer que les élections pouvaient se tenir dans un pays où chaque camp n'avait pas désarmé ses troupes.

Dans le Nord notamment les zones CNO (Centre nord et ouest), les ex-rebelles sont restés en arme. Idem dans le Sud où également les milices pro-Gbagbo n'ont pas été désarmés. Cela n'a pas empêché le représentant spécial du Secrétaire général de l'Onu, Choi, de pousser voire forcer les Ivoiriens à aller aux élections alors que les conditions de sécurité n'étaient pas encore réunies.

Les nombreux morts qu'il y a eu pendant et après les deux tours du scrutin présidentiels, doivent être aussi imputables à l'Onu. Dans cette affaire, l'on ne doit pas donner un blanc seing aux responsables de l'Organisation des Nations unies qui ont maladroitement géré la crise ivoirienne. A commencer par Choi. Ce dernier devrait être logiquement relevé de ses fonctions et remplacé par un autre fonctionnaire international désigné de commun accord avec les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu pour poursuivre la mission de paix.

L'usage de la force « légitime » conseillé par la communauté internationale et certains chefs d'Etat de la Cédéao pour forcer Laurent Gbagbo à céder le pouvoir à Alassane Ouattara, traduit là cet échec et montre bien que ni l'Onu ni la Cédéao ne sont encore maîtres de la situation en Côte d'Ivoire. Une situation qui nécessite que toutes les voies du dialogue soient épuisées.

Le père de la nation ivoirienne ne disait-il pas que « le dialogue est l'arme des forts et non des faibles, c'est l'arme de ceux qui font passer les problèmes généraux avant les problèmes particuliers, avant les questions d'amour-propre... Il en est des peuples comme des hommes : le véritable dialogue, c'est autre chose et c'est d'abord la connaissance et le respect de l'autre...J'ai la haine de la haine et je désapprouve la violence dans les rapports entre les hommes. » Extrait de son discours sur la paix et le dialogue dans le conflit israélo-palestinien.

Et au fil du temps que dure cette crise ivoirienne, la communauté internationale est de plus en plus décriée et mise en cause par les panafricanistes. Malheureusement, tous se perdent en conjectures dans l'imbroglio ivoirien sans que l'on ne voie venir une réelle solution de sortie de crise sans effusion de sang.

Clément Yao

Edito

DIASPORAS NEWS

NUMÉRO 15 DE JANVIER 2011

DIASPORAS-NEWS

EDITÉ PAR DCS GROUP

AGENCE DE COMMUNICATION EN RELATIONS PUBLIQUES ET SERVICES

39, RUE FÉLIX FAURE 92700 COLOMBES

TEL: 09 50 78 43 66

06 34 56 53 57

FAX : 09 55 78 43 66

CONTACT@DIASPORAS-NEWS.COM

CONTACT PUBLICITÉ

06 34 56 53 57

PUBLICITE@DIASPORAS-NEWS.COM

DIRECTEUR DE PUBLICATION

THOMAS DE MESSE ZINSOU

DIRECTRICE COMMUNICATION POUR L'AFRIQUE

BEATRICE SOUMAH

REDACTION@DIASPORAS-NEWS.COM

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

CLEMENT YAO

ALEX ZAKA

KARIM WALLY

MAUD OYABI

FAUSTIN DALI

SÉBASTIEN BEQUEREL

LAMINE THIAM

JAMES NGUMBU

LUCIEN HOUNKANLI

PROMOTION - MARKETING - PUBLICITÉ

COURA SENE

DIRECTION ARTISTIQUE

CHRISTÈLE KARMEN DANDJOA

DÉVELOPPEMENT RÉGION RHÔNE-ALPES

MARIETTE DA MATHA SANT'ANNA,

DIEUDONNÉ SOME WENS

DÉVELOPPEMENT RHÔNE

VALENTIN SIKELY

DÉVELOPPEMENT DE L'HÉRAULT

BENJAMIN AKA

DÉVELOPPEMENT HAUTE GARONNE

JÉRÔME M'BOUA

DÉVELOPPEMENT ALPES MARITIMES

CHRISTIAN BOUTILLIER

DIRECTION COMMERCIALE

MARIETTE DA MATHA SANT'ANNA,

ORNELLA MALLET,

JEAN MARIE OULAI DE VIANNÉY

CISSÉ SINDOU, MOUSSA DIOMANDE

IMPRESSION : EN FRANCE

ISSN : 2105-3928

SAC À SAPIN

15 ANS QU'IL FAIT SON SHOW



DEPUIS 15 ANS DÉJÀ,

Le Sac à Sapin décore votre sapin, protège votre sol des aiguilles et emballe votre arbre de Noël après les fêtes.

Ecolo et généreux, le Sac à Sapin est **100% BIODÉGRADABLE** et permet de reverser **1,30€** à **Handicap International**

Le Sac à Sapin est disponible dans toutes les grandes surfaces, grands magasins, jardineries ainsi que chez les fleuristes et pépiniéristes à compter du 01/11/2008.

Pour plus d'informations : www.handicap-international.fr

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

RDC



NOVEMBRE 2011, FIN DE MANDAT POUR JOSEPH KABILA : STOP OU ENCORE ?

2011, année d'élections générales. Prélude aux grandes manœuvres, les rivalités s'exacerbent : déclaration de candidature pour la magistrature suprême, musèlement des antennes de télévision et de radio par le gouvernement, intimidations. Bref tous les ingrédients pour une période électorale des plus tendues.

TABLEAU SOMBRE DE LA SITUATION

Premier pays du continent de par sa superficie, la RDC reste un pays uni alors qu'il fait l'objet de la convoitise de ses voisins. A l'Ouest, l'Angola, devenue l'un des premiers producteurs de pétrole d'Afrique, expulse désormais des immigrants congolais alors que pendant des décennies, au plus fort de la guerre civile, le Zaïre offrait l'hospitalité aux réfugiés angolais. A l'Est rien de nouveau : c'est la cause principale de l'instabilité et la guerre civile qui perdure depuis des années. Cette province est un panier de crabes : population civile déplacée, soldats hutus – Front Démocratique de Libération du Rwanda (FDLR) - chassés par le régime de Paul Kagamé, des groupes de rebelles et milices de tout poil y sévissent, font régner la peur et terrorisent la population. Le gouvernement central semble dépassé par les événements ; les rapports des ONG et des experts des Nations-Unies dressent un tableau assez pessimiste de la situation. Parler d'élections est-ce vraiment l'urgence ? Comment rétablir l'Etat de droit et « nettoyer » cette province semble être la priorité ? La RDC, seule, ne parviendra pas à réussir cette lourde tâche. L'Ouganda et le Rwanda devront savoir raison garder quitte à ce que les pays occidentaux, au premier rang duquel se trouvent les Etats-Unis, imposent une solution globale dans cette région des Grands Lacs. Naturellement riche, économiquement exsangue, la RDC est, jusqu'à preuve du contraire, soutenue par la communauté internationale.

LE PRIX DE LA DÉMOCRATIE ?

Pour la communauté internationale, la RDC



Joseph Kabila et Nicolas Sarkozy

est une danseuse qui coûte chère à entretenir et certains pays occidentaux aimeraient bien pouvoir obtenir un retour sur investissement. La Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) a été prorogée par la résolution 1925 du Conseil de Sécurité et rebaptisée MONUSCO depuis le 1er juillet. Elle passe désormais d'une mission d'observation à une stabilisation ; simple question de sémantique ! La MONUSCO coûte la bagatelle de 1 milliard USD par an avec une logistique très lourde : 19.815 soldats, 760 observateurs militaires, 3.691 fonctionnaires de police et 1.050 membres d'unités de police constituées. Pourquoi célébrer 50 ans d'indépendance et la souveraineté d'un pays alors que les forces d'interposition sont présentes continuellement sur le sol congolais depuis une décennie ? Certes, cette présence onusienne procède d'une volonté de tous les signataires (gouvernement, opposition, rebelles et société civile) de l'accord de Sun City en 2003. Il s'agit du

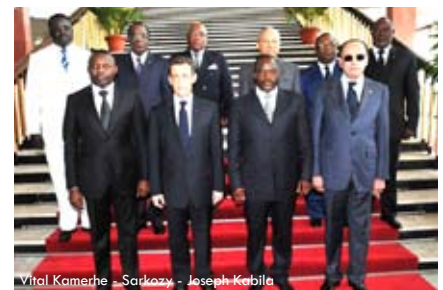


dialogue inter-congolais de Pretoria en vue de l'accord de paix après le cessez-le-feu avorté de 1999. L'année dernière, la RDC a voulu mettre fin à la mission des casques bleus estimant qu'ils ont failli à leur mission de par leurs erreurs et autres scandales sur le terrain des opérations.

Pour autant, la communauté internationale ne l'entend pas de cette oreille. Car elle anticipe la sécurisation des élections générales de 2011, qu'elle appelle de ses vœux. Effectivement, elle exige la tenue des élections présidentielles et législatives pour 2011, conformément à la Constitution alors que Kinshasa rechigne. Déjà qu'en 2006, la tenue des élections était estimée à 500 millions USD. Le gouvernement congolais a inscrit dans sa loi des finances de l'exercice 2010 une ligne budgétaire de 20 millions USD pour la seule révision du fichier électoral dont le coût avoisinerait les 160 millions USD. Donner à chaque citoyen le droit de voter, sans le concours financier et logistique extérieur, est une mission quasi-impossible pour les pays en développement et en particulier le gouvernement congolais. A juste titre, l'homme de la rue est en droit de se poser des questions existentielles devant l'enrichissement fulgurant de certains dirigeants de son pays alors même que la classe moyenne s'étirole au fil des années.

LE DÉBUT DES GRANDES MANŒUVRES POLITIQUES

Joseph Kabila, président en exercice sera sans nul doute candidat à la prochaine élection présidentielle. Il se contente aujourd'hui de soigner son bilan et d'éviter que des scandales ne puissent éclabousser la dernière



Vital Kamerhe - Sarkozy - Joseph Kabila

année de son quinquennat. Il dirige ce pays du mieux qu'il peut mais la tâche semble difficile. Le président Joseph Kabila garantit, pour l'instant, une certaine stabilité du gouvernement central. Comment un pays aussi riche en matières premières n'a-t-il pas les moyens d'assurer les besoins les plus élémentaires de sa population dans le domaine de l'éducation et de la santé ? La loi de finances 2010 indique un maigre budget d'environ 5 milliards USD. L'objectif du gouvernement est de maintenir la stabilité macroéconomique et de satisfaire aux exigences de l'Initiative renforcée en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) c'est-à-dire la réduction de la dette pour pouvoir de nouveau emprunter. La plupart des minerais exploités dans le Sud Kivu sont exportés frauduleusement sans que l'Etat central ne puisse percevoir des recettes. La récente décision des Etats-Unis de suspendre la RDC de l'Africa Growth and Opportunity Act (AGOA)* est le dernier coup dur subi par l'économie congolaise.

Quant aux rapports des Nations-Unies relatifs aux exactions (viols, tortures) perpétrées dans l'Est de la RDC, le gouvernement congolais a eu sa part de responsabilité. Pour autant, cette situation résulte d'un mauvais rapport de voisinage ou de conflits ethniques. Il faut également incriminer le Rwanda, l'Ouganda mais aussi les forces d'interposition de l'ONU et enfin les pays occidentaux qui ont imposé à la RDC l'embargo sur les armes depuis 2005. Ce ne sera pas avec les Forces Armées (FARDC) mal équipées qui arriveront à remettre de l'ordre dans son territoire.

Le retour d'**Etienne Tshisekedi** après une absence de trois ans, pour des raisons de santé, marque le début des grandes manœuvres pour les élections générales. A 78 ans, il présentera sa candidature sous la bannière de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) qui a boycotté les élections de 2006. Il a l'expérience d'un chef de



gouvernement car il est devenu Premier ministre au crépuscule du règne du maréchal Mobutu alors qu'il fut initialement un de ses plus farouches opposants. Son retour en terre congolaise le 8 décembre dernier fut un

triomphe. Malgré tout, réussira-t-il à coaliser l'opposition mais également les cadres et les militants de son propre parti ? Une semaine après, il se fait reprocher par le Collège des fondateurs de l'UDPS son attitude cavalière c'est-à-dire d'avoir systématiquement violé les Statuts et le règlement intérieur.

Vital Kamerhe, démissionnaire du perchoir de l'Assemblée Nationale en 2009, quitte le Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) c'est-à-dire l'écurie présidentielle dont il était encore député



avant sa démission le mois dernier. Désormais, l'homme de Bukavu reprend sa liberté mais garde la présidence de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC), qu'il quitterait au début de cette année avant de briguer la magistrature suprême. L'enjeu du moment est de rallier les orphelins du Mouvement de Libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, qui croupit aujourd'hui dans les geôles de la Haye. Il a commencé à prendre le pouls du pays en voulant organiser des meetings dans l'Est. Mal lui en a pris, car il s'est immédiatement heurté à des problèmes. En effet, le maire de Goma lui a formulé l'interdiction d'organiser une réunion publique dans sa commune. Par la suite, des incidents ont éclaté entre ses partisans et des contre-manifestants. Dès lors qu'on se positionne contre le pouvoir en place, le parcours sera semé d'embûches.

PRONOSTIC ? Le tiercé gagnant du premier tour des élections présidentielles de novembre prochain serait le suivant : le



président sortant, suivi de Vital Kamerhe et enfin d'Etienne Tshisekedi. Beaucoup rêvent ensuite d'un ticket « **Kamerhe-Tshisekedi** » pour mettre fin au régime de Joseph Kabila.

ALEX ZAKA

SUSPENSION DE LA RDC DE L'AFRICA GROWTH AND OPPORTUNITY ACT (AGOA)

Le couperet vient de tomber le 22 décembre : la RDC est suspendue pour au moins une année de l'AGOA. En d'autres termes, elle ne figure plus dans la liste des pays africains considéré comme partenaire commercial privilégié des Etats-Unis pour les inciter à mieux intégrer dans le libéralisme et la mondialisation. Que le Président Barack Obama l'annonce lui-même paraît disproportionné. En effet tous les ans, et ce depuis sa création en 2000 par Bill Clinton, les Etats-Unis se donnent bonne conscience en distribuant les bons points aux pays qu'ils jugent bons élèves au regard des avancées ou des reculs démocratiques sur le continent. Les nommés de 2009 étaient les suivants : Madagascar, Niger au motif de destitution d'un chef d'Etat démocratiquement élu ; la Guinée Conakry pour les faits d'armes de la junte dirigée par le Capitaine Daddis Camara. La RDC s'est fait épinglée à cause « des exactions perpétrées par des forces de sécurité et d'autres groupes armés et le manque d'action de Kinshasa pour résoudre ce problème ».

Que les américains enjoignent leur allié Paul Kagame de mettre fin aux visées rwandaises dans l'Est de la RDC et les exactions diminueraient peut-être d'un cran. Sanctionner les sociétés susceptibles d'exporter nuiraient tout effort entrepris par l'industrie des pays en développement pour intégrer le secteur formel ; sans compter le nombre d'ouvriers licenciés par les entreprises franches du fait d'une diminution du carnet de commandes. Ce genre de sanctions et les décisions doivent être prises avec discernement. La RDC a-t-elle encore besoin d'alourdir le déficit de sa balance commerciale ? Le fromage de Kivu, le mangoustan congolais n'entreront pas de sitôt aux USA ! Ce qui n'inversera pas non plus la structure des échanges commerciaux de la RDC qui a pour débouché essentiel l'Union Européenne (60%) contre 20% pour l'Amérique du Nord.

Aujourd'hui, le ministre du commerce Bernard Bando Sango doit s'en mordre les doigts. Pourtant l'optimisme affiché par la délégation congolaise lors du 9ème forum de l'AGOA au mois d'août 10 ne laissait présager d'une telle décision. Il faisait partie lui-même d'une délégation de ministres qui a rencontré le Président Barack Obama à la Maison Blanche.

BIAC

Banque Internationale pour l'Afrique au Congo

**Banque
ya biso moko**



59, rue Marcadet
75018 Paris

Métro :

Marcadet Poissonniers

Tél : +33(0) 1 55 29 54 29

La force d'entreprendre

RÉGION DES GRANDS LACS

LA CERTIFICATION DES MINERAIS DE « SANG »

« Stop à l'exploitation illégale des ressources naturelles ! » : c'est le thème du Sommet de Lusaka (Zambie) des chefs d'Etats de la région des Grands Lacs en décembre dernier. L'exploitation du coltan, de la cassitérite et du wolframite qualifiés de minerais de sang sont réputés financer les conflits interminables depuis des décennies.



Photo Chefs Etat Grands Lacs

UN « KIMBERLEY-BIS » OU SYSTÈME DE CERTIFICATION DES MINERAIS

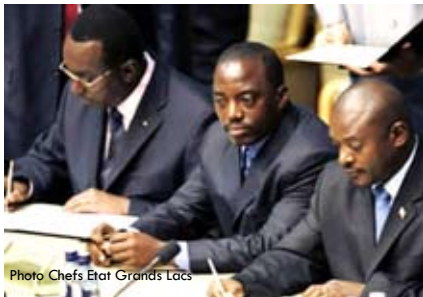


Photo Chefs Etat Grands Lacs

Cela fait maintenant 15 ans que la région des Grands Lacs n'a pas connu de paix. L'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) peut-être considéré comme une zone de non-droit. Une tragédie : pas moins de 5 millions de victimes, autant de déplacés sans compter les exactions et les viols qui sont le lot quotidien des populations terrorisées par les rebelles, des éléments de l'armée régulière voire même par des casques bleus. Saluons le travail de longue haleine des ONG locales, internationales ainsi que les réseaux d'expert de l'ONU qui n'ont cessé de dénoncer, depuis des années, la main mise des groupes rebelles sur la filière minière. L'ONG britannique Global Witness est à la pointe de la lutte ; elle a démontré noir sur blanc les profits soutirés par les groupes armés, l'armée réguli-

ère de la RDC, les Etats voisins. Elle a également montré du doigt la collusion des multinationales qui se trouvent en aval de l'extraction avec sinon un laxisme au moins un regard bienveillant des pays occidentaux.

Dans les années 1990, la Sierra-Léone, le Libéria étaient tous les deux en proie à une guerre fratricide. Ces conflits se nourrissaient déjà de la vente du diamant de contrebande, indispensable à l'acquisition d'armements par les différentes factions rebelles. C'est ainsi que les Nations-Unies ont mis en place en 2000 le processus de Kimberley c'est-à-dire une « traçabilité » pour lutter contre le commerce frauduleux de pierres précieuses ayant financé des conflits dévastateurs. Mettre en place un système équivalent pour les minerais exploités dans leur sous-sol ; tel est l'objet de la réunion et la signature d'accords des 11 chefs d'Etat des pays membres de la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs.

Le sommet des chefs d'Etat de Lusaka est l'épilogue d'un long processus initié par les ONG et les groupes d'experts. Dès le mois d'avril, avait eu lieu au Burundi une réunion d'experts d'une dizaine de pays de la région, visant à mettre en place les bases d'un mécanisme de certification des minerais. Mais la réforme adoptée par le Congrès américain, en juillet dernier fut déterminante.

Elle instaure la traçabilité dans le commerce des matières premières ; elle s'inspire du « Wall



Street Reform and Consumer Protection Act » de Dodd-Frank qui stipule que « les compagnies pétrolières, gazières et minières immatriculées



Dodd-Frank

auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC ou le gendarme de la bourse de Wall-Street) seront tenues de révéler publiquement leurs revenus ainsi que les paiements fiscaux qu'elles adressent aux gouvernements du monde entier ». Ce qui permet d'éviter le blanchiment, l'achat d'armes ou des faits de corruption dans l'exploitation des minerais stratégiques. Croyez-vous que la dizaine de chefs d'Etat se sont précipités pour organiser une réunion au sommet en Zambie quelques semaines seulement après un colloque, en novembre à Kinshasa, d'ONG de la société civile de la région des Grands Lacs leur réclamant de s'asseoir ensemble ? Elle résulte plutôt d'une volonté de la communauté internationale et une injonction des Nations-Unies de faire cesser les mouvements de rébellion qui martyrisent toute la population du Sud-Kivu depuis des années.

COLTAN, CASSITÉRITE ET WOLFRAMITE

Bien que le sous-sol de la RDC regorge d'autres gisements (or, diamant...), Il s'agit surtout de l'exploitation du coltan, de la cassitérite et du wolframite (tungstène) qui ont fait l'objet de la mise en certification. Ils se retrouvent habituellement dans les mêmes gisements ; il suffit ensuite d'une technique pour extraire les différents éléments selon leur densité et leur teneur.



Les propriétés des-dits minerais intéressent au plus au point bon nombre d'industries de haute technologie. Le tantale, extrait du coltan (abrégé-

viation de Colombo-Tantalite), est une composante essentielle de nos téléphones portables, consoles de jeu et autres ordinateurs portables voire les réacteurs nucléaires. C'est un formidable conducteur de chaleur et d'électricité. Facilement malléable et doté d'une propriété anticorrosive, il est utilisé par les militaires



pour perforer les blindages et l'armure de protection. Tandis que le colombium trouve des applications dans le secteur de l'énergie,

le transport et l'industrie aérospatiale du fait de la très haute température de son point de fusion. De même que la cassitérite est le principal minerai pour l'extraction de l'étain qui trouve son application industrielle dans divers alliages. Et Le tungstène (wolfram) entoure notre quotidien (filament d'ampoules, voitures, avions, trains, téléphones mobiles, réacteurs nucléaires) et surtout dans la composition d'outils industriels au carbone.

L'EFFICACITÉ D'UN TEL MÉCANISME ?



Lorsqu'on utilise nos appareils de tous les jours, nul ne s' imagine l'origine des minerais qui les composent. Des

gisements existent dans d'autres contrées comme l'Australie, l'Amérique du Sud ou encore la Chine ; mais il est prouvé que c'est le sous-sol de la RDC qui en dispose le plus. Contrairement à l'extraction industrielle, les gisements de la région des Grands Lacs sont exploités de manière très artisanale avec des petites mains. Ils sont l'œuvre d'habitants de la région du Sud-Kivu auxquels se sont rajoutés des orphelins de guerre, les déplacés ou des ex-combattants démobilisés. La filière et les acteurs (négociants, l'administration) sont totalement contrôlés par les rebelles. Environ 2 millions de personnes vivent directement ou indirectement du secteur minier. Ce dernier génère pour la province, environ 20 à 25 millions USD annuel selon la fluctuation des cours mondiaux des minerais. Aujourd'hui, ce secteur informel n'a pas la prétention de réduire la pauvreté mais il est capable d'absorber des milliers d'oisifs qui vivent de leur travail d'extraction. Le mécanisme de certification résulte d'un constat : couper la manne financière qui permet aux groupes rebelles de continuer la guerre ; il doit également se préoccuper de l'avenir des gens qui vivent grâce à ce secteur. Lors d'un colloque sur le sujet en novembre, le vice-premier ministre et ministre des Affaires Etrangères belge Steven Vanackere a



Joseph Kabila

insisté sur « le souhait que l'application de ces nouveaux instruments ne se fasse pas aux dépens de la population locale. Beaucoup d'exploitations minières artisanales ne disposent en effet pas d'autres sources de revenus ».

Il y a quelques années déjà les ONG ont exigé une mise sous tutelle de l'exploitation artisanale des minerais à l'Est de la RDC voire un boycott total par les consommateurs occidentaux des produits finis des compagnies utilisant ces minerais. Et pour quel résultat ?

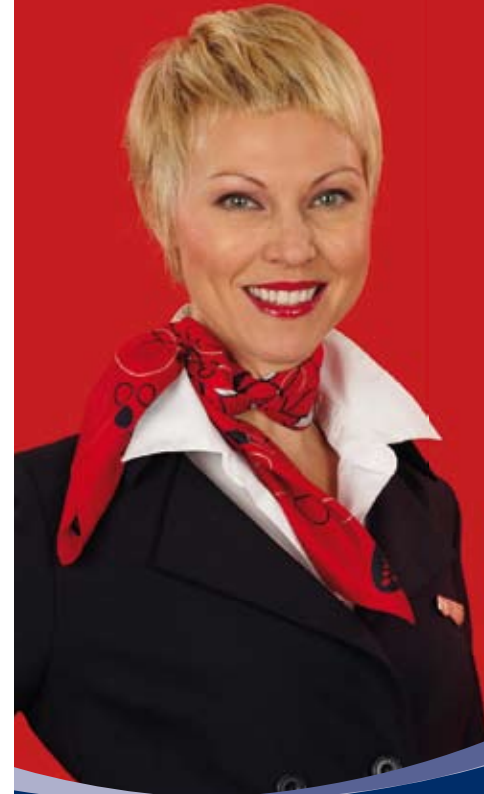
Est-ce que la mise en place de ce dispositif pourrait mettre définitivement fin au cartel (partage) de fait de l'Est RDC institué par les groupes rebelles en 1999 ? Il n'y a pas que les rebelles qui convoitent cette énorme richesse que regorge cette partie orientale du Congo. En effet, si on proposait aux pays voisins tels que le Rwanda ou l'Ouganda une nouvelle redéfinition des frontières, auront-ils la décence de refuser ? Le pillage de ces ressources par des groupes rebelles n'est que la partie immergée de l'iceberg. L'état de droit a besoin d'être rétabli en RDC. Les Forces Armées de la RDC (FARDC) est une armée en guenille dont la communauté internationale, les Etats-Unis en tête, ont privé de moyens de se défendre contre le Rwanda et l'Ouganda. La RDC est sous embargo assorti d'une interdiction d'importer des armes depuis 2005.

Contrôler la vente des minerais de sang en bout de chaîne confine au scepticisme dans la mesure où les intermédiaires, exportateurs et les courtiers qui complètent la filière ne seront pas inquiétés. Cette mesure est insuffisante pour éradiquer la gangrène. Donner les moyens à la RDC, l'accompagner dans la restructuration de son industrie d'extraction minière semble être la solution idoine. Non seulement elle permettra la transparence sur l'intégralité de la filière mais elle rétablira la fonction régaliennne de l'Etat : collecter les impôts, redistribuer ou réutiliser les recettes dans des équipements collectifs dont la région a tellement besoin.

ALEX ZAKA

KINSHASA
1 VOL / JOUR

dès
650€* TTC



Brussels Airlines vole de Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Nice et Toulouse via Bruxelles vers 18 destinations en Afrique.

*Tarif promotionnel TTC hors frais de service, soumis à conditions et sujet à modification sans préavis. Réservez jusqu'au 23 janvier 2011 inclus et voyagez jusqu'au 4 avril 2011 (dernier retour le 10 avril 2011)



brussels airlines

A STAR ALLIANCE MEMBER

brusselsairlines.com
ou votre agence de voyages

CAMEROUN



PAUL BIYA : CANDIDAT À SA PROPRE SUCCESSION ?

En cette année 2011, le Cameroun aura rendez-vous avec l'histoire. Pour sa respiration démocratique, le citoyen sera convoqué aux urnes pour les élections présidentielles, fixées au mois d'octobre. Le président en exercice Paul Biya sera candidat à sa propre succession.

Abientôt 78 ans, au pouvoir depuis 1982, le président sortant pourra-t-il de nouveau briguer un nouveau mandat ? Comme les hiérarques du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), la majorité présidentielle, ont déjà anticipé le coup en 2007 : une petite contorsion dans la Constitution a permis de déplaçonner le nombre de mandats du chef de l'Etat. Quant à l'âge du capitaine, cela ne semble pas être un obstacle rédhibitoire ; il suffit de porter son regard du côté de la Zimbabwe et du Sénégal pour s'en convaincre.

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Désormais rien ne sera plus comme avant en Afrique : d'une part, la plupart de ses pays viennent de fêter le cinquantenaire de leur indépendance et d'autre part le scrutin présidentiel ivoirien n'a laissé personne indifférent. Toutes les élections présidentielles du continent se jugeront, toute proportion gardée, à l'aune de la crise ivoirienne. L'amorce d'une prise de conscience lente mais irréversible est entrain de s'opérer. En d'autres termes, le peuple souhaite davantage de transparence dans le processus électoral : une liste électorale à jour, une commission électorale indépendante où chaque candidat est représenté. Mais aujourd'hui, la question que tout dirigeant se doit d'anticiper demeure : « est-ce que une crise postélectorale risque-t-elle de survenir chez moi ? ». Car la moindre irrégularité ou une contestation électorale est susceptible de prendre des proportions incontrôlables. Tous les vieux dinosaures sont maintenant aux abois si bien que la petite entorse sur la Constitution, pour permettre de rester éternellement sur son trône, aura de plus en plus de mal à passer. Que l'Union Africaine ou que les chefs d'Etat d'une sous-région comme la CEDEAO décident de se « liquer » ou de brandir la menace d'une intervention militaire est un fait sans précédent dans un continent où bon an mal an le verdict des urnes n'émeut pas grand monde.

LES BIENS MAL ACQUIS

L'affaire des biens mal acquis a fait grand bruit au mois de novembre de l'année passée. La Cour de cassation de Paris a jugé receva-



Mr et Mme Biya

ble les plaintes de plusieurs ONG pour « recel de détournement de fonds publics » ; elles visaient particulièrement les présidents feu Omar Bongo, Denis Sassou Nguesso et Teodoro Obiang Nguema respectivement Présidents de la république du Gabon, du Congo Brazzaville et de la Guinée-Equatoriale. Cet événement inédit a donné des idées à d'autres ONG et autres groupuscules militants. Après plusieurs tentatives infructueuses, dont la dernière remonte à février 2010, pour connaître la vérité sur patrimoine immobilier de Paul Biya en France, estimé à plusieurs centaines de millions d'euros, cette fois-ci la procédure semble enfin aboutir. C'est ainsi que le parquet de Paris a ouvert une enquête préliminaire à la suite d'un dépôt de plainte de l'Union pour une Diaspora Active (UDA), une association de ressortissants camerounais active en France et en Belgique. Aujourd'hui, les partisans du président Paul Biya considèrent ces plaintes comme une manœuvre de déstabilisation orchestrée par l'opposition à l'approche des élections générales. Le ministre de la communication Issa Tchirouma riposte, en se fendant d'une déclaration : « que Célestin Djamen - l'auteur de la plainte - est à la fois président de l'UDA et probable candidat de l'opposition à la prési-



dentielle sous les couleurs du Front Social Démocratique (SDF) ».

Et ce d'autant plus que l'opération « épervier », c'est-à-dire la campagne de lutte contre la corruption a permis d'attraper des gros « poissons » : ministres, grands commis de l'Etat et autres directeurs de grandes entreprises publiques. La dernière victime à connaître les affres de la prison centrale de Kondoungui, à Yaoundé est l'ancien PDG de Cameroon Airlines Yves-Michel Fotso. Il a été rattrapé par la justice pour détournement d'argent public lors de l'achat avorté d'un avion présidentiel. Comment un chef d'Etat qui livre une bataille sans merci, contre les brebis galeuses, peut-il être taxé de détournement de fonds publics !

2011 SONNERA-T-ELLE ENFIN L'ALTERNANCE ?

Qui mieux que Paul Biya connaît le Cameroun, « son » Cameroun ? Grand commis de l'Etat pendant les premières années de l'indépendance, il a été premier ministre d'Ahmadou Ahidjo pendant plus de dix ans avant de devenir lui-même en 1982 l'inamovible locataire du palais d'Etoudi. Après un début de mandat assez chaotique, il a réussi à stabiliser sa baraque. Dès 1984, son prédécesseur, qui lui a cédé le pouvoir de manière légitime et conformément à la Constitution, voulait le reprendre par un putsch. Il a également traversé quelques zones de turbulences politiques vers les années 1990. Le chef de l'Etat se devait de réagir face à l'émergence de plusieurs mouvements politiques comme la



Paul Biya - John Fru Ndi

Coordination Nationale pour la Démocratie et le multipartisme (CNMD) de maître Yondo Black, ancien bâtonnier ou le Social Democratic Front (SDF) de l'anglophone John Fru N'Di. Paul Biya finit par accepter de libérer l'espace politique, monopole du RDPC, par l'adoption en décembre 1990, par l'Assemblée nationale d'une série de lois parmi lesquelles une loi sur la liberté d'association et de création de partis politiques.

Les arrestations arbitraires d'opposants et les conséquences économiques des mesures d'accompagnement imposées par les bailleurs de fonds ont provoqué des protestations populaires. En 1992, le chef de l'Etat finit par décréter l'état d'urgence tout en modifiant sa manière de gouverner. Le poste de Premier ministre fut créé ; il organise dans la foulée une conférence nationale avec des partis politiques et la société civile. La séquence électorale qui s'en suivit est un marqueur important qui dessine la scène politique des deux dernières décennies : un semblant d'ouverture symbolisée par l'entrée des partis d'opposition au parlement ; une « victoire » du président sortant avec à peine 40% de voix suivie d'émeutes.

Et depuis, rien n'a tellement changé sous le ciel camerounais : on embastille arbitrairement les journalistes, aucun leader charismatique n'émerge des partis de l'opposition. Des figures importantes de plusieurs partis adverses ont, depuis longtemps, perdu patience ou accepté des postes au sein du gouvernement ; ils ont fini par rejoindre le camp. Autre particularité du pays : Paul Biya gouverne par pilotage automatique. Cette façon de gouverner en étonne plus d'un. Il est différent de ses pairs du continent qui comptent les séjours à l'extérieur de peur de se faire déposer pendant leur absence. Lui est capable de s'absenter hors des frontières pendant des semaines en laissant la clé du palais au Secrétaire Général de la Présidence et du Chef du gouvernement pour diriger ses ministres. Le Cameroun est une mosaïque composée de plus de 200 ethnies avec une composante anglophone dans sa partie septentrionale. Et le président Paul Biya a su canaliser les rivalités et empêcher une déchirure flagrante de ce tissu bigarré.

JOHN FRU NDI, LE VIEUX CHEVAL DE RETOUR

Le SDF a confirmé sa participation aux élections présidentielles du mois d'octobre de cette année. John Fru Ndi président-fondateur du principal parti de l'opposition, celui qui est arrivé second derrière Paul Biya en 1992 revient sur le devant de la scène. Plusieurs militants et surtout des cadres ont déjà quitté le navire depuis belle lurette soit par divergence d'opinions envers ce leader omnipotent ou bien pour se mettre aux services de la Nation en acceptant un maroquin ministériel. L'offre électorale de John Fru Ndi est assez restreinte ; comme il est anglophone, il revendique l'instauration du fédéralisme.

La rencontre entre Paul Biya et son principal challenger est considérée comme historique. Elle s'est passée, au mois de décembre dernier, à Bamenda dans le nord du pays. Une longue poignée de mains pour les photographes en vue d'immortaliser l'évènement avant d'entamer une discussion. L'entretien a permis d'évoquer les dossiers suivants : le statut de l'opposition et l'Elections Cameroon (Elecam), l'organisme « indépendant » chargé depuis 2006 de l'organisation, de la gestion et de la supervision du processus électoral et référendaire. Le président sortant reste favori. John Fru Ndi sera-t-il susceptible de se mesurer à lui. De son hacienda située dans un endroit reculé du fin fond de la cambrousse, John Fru Ndi a déjà déclaré sa candidature pour la magistrature suprême ; elle doit encore obtenir l'onction du congrès du SDF, qui est loin aujourd'hui d'être un modèle d'unité.



ET LOUIS TOBIE MBIDA ?

Il a un prénom à se faire ! Il est le fils d'André-Marie Mbida, le premier chef d'Etat du Cameroun de la loi-cadre de 1957. Actuel président du Parti des Démocrates Camerounais (PDC), il incarne la nouvelle génération susceptible un jour de succéder au roi. Mais malgré son talent oratoire allié à une capacité d'organisation, une expérience ministérielle lui fait cruellement défaut. Et surtout, ces détracteurs ne manqueront pas de lui rappeler son soutien à Paul Biya lors des élections présidentielles de 1992.

L'opposition part avec un lourd handicap : celle de ne pas avoir une cohérence fédératrice tant au niveau des idées qu'au niveau d'un homme qui serait capable de les porter et d'incarner l'alternance.

ALEX ZAKA

L'emprunt obligataire de 200 milliards de FCFA (300 millions €uros) Est-ce un premier pas vers une souveraineté financière ? Le gouvernement a lancé, en novembre 2010 à la bourse des valeurs mobilières de Douala, son emprunt obligataire. Ouvert à toute personne de nationalité camerounaise, il a permis d'émettre 20 millions d'obligations au taux d'intérêt de 5,60% à échéance en 2015. A la clôture de la souscription le 15 décembre, l'Etat camerounais est satisfait du bon déroulement de l'opération et se prévaut d'une collecte estimée à quelques 200 milliards de FCFA. Cette ressource vient en complément des emprunts contractés auprès des bailleurs internationaux. Echaudés par les échéances interminables des services de la dette qui « plombent » les économies des pays en développement, les Etats africains essayent aujourd'hui de diversifier leur source de financement. Une autre alternative, pour le moins alléchante, est la coopération chinoise ou le cas échéant les disponibilités alléchantes des fonds souverains des pays du Golfe persique. Mais ses fonds sont loin d'être dénués de clauses cachées ou d'intérêts à plus ou moins long terme. Le Cameroun se projette dans une vision prospective c'est-à-dire sur au moins 25 ans. Le premier ministre Yang Philémon, à la manœuvre depuis juin 2009, a fait de son cheval de bataille l'inscription dans le marbre les grands travaux qui feront rentrer le Cameroun dans le 21^{ème} siècle. Cet appel à une capitalisation citoyenne contribue au financement de la relance économique conformément à la loi des Finances 2009. En effet, ces programmes sont estimés à 800 milliards de FCFA. Les grands projets comme le barrage de Lom Pangar dans l'Est complété par celui de Mem'Vele dans le Sud. Outre ces grands travaux, il convient de rajouter la construction du port en eau profonde de Kribi et le lancement du projet de centrale à gaz de la même localité.



CAMEROUN
DOUALA & YAOUNDÉ
5 VOLS /SEMAINE

dès

577€* TTC



Brussels Airlines vole de Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Nice et Toulouse via Bruxelles vers 18 destinations en Afrique.

*Tarif promotionnel TTC hors frais de service, soumis à conditions et sujet à modification sans préavis. Réservez jusqu'au 23 janvier 2011 inclus et voyagez jusqu'au 4 avril 2011 [dernier retour le 10 avril 2011]



brussels airlines

A STAR ALLIANCE MEMBER

brusselsairlines.com
ou votre agence de voyages

CÔTE D'IVOIRE



LA DÉMOCRATIE, UN LUXE POUR LES AFRICAINS ?

La démocratie est universelle, dit-on. C'est pourquoi dans les années 90, lors du Sommet France-Afrique à La Baule (France), le président français **François Mitterrand**, a demandé aux chefs d'Etat africains d'ouvrir leurs pays au multipartisme pour l'instauration d'une véritable démocratie. Conditions préalables à l'aide au développement des pays du continent par ceux dits industrialisés.



Mitterrand au sommet de la baule 1990

Cependant personne sur le continent noir, ne pouvait imaginer les déboires que devait apporter ce changement tant souhaité par les peuples africains. Car, malheureusement au côté des « pères des nations » des indépendances africaines, naît une nouvelle classe de présidents militaires. Du coup, le continent connaît la dictature, la gabegie, le marasme économique, la mégalomanie, les assassinats politiques et l'exil des opposants vers d'autres pays tels que la France, les USA ... Ainsi de nombreux intellectuels du continent connaissent diverses fortunes. S'ils ne sont pas éliminés physiquement ils sont tout simplement écartés de la lutte politique. Avec les régimes militaires, il n'y a pas de débats d'idées, l'information est censurée et la liberté d'expression n'existe presque pas.

De fait, quelques temps après l'avènement de la démocratie sur le continent suite au discours de François Mitterrand, **Jacques Chirac**, alors maire de Paris, au cours d'un voyage en Côte d'Ivoire affirme que la démocratie était un luxe pour les Africains.



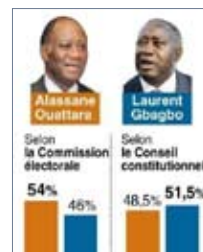
Jacques Chirac

Ce qui n'a pas manqué de soulever un tollé de protestations dans le milieu des intellectuels africains. Clamant tout haut que le dirigeant français n'est pas réaliste. Car pour ces intellectuels, la boutade de Jacques Chirac est une injure à l'Afrique. Mais des décennies après, on remarque que l'affirmation de l'homme d'Etat français est encore d'actualité. La preuve, sur le continent, hormis des pays comme le Mali, le Ghana, le Bénin, le Nigéria et le Sénégal, la démocratie est un luxe dans bon nombre de pays. Il y a encore des dirigeants politiques en 2010, qui se conduisent comme de véritables hypocrites, concernant l'application normale des principes élémentaires de démocratie.

Quelquefois, ils refusent de se consacrer au social pour l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. C'est connu de tous, les dirigeants africains ne respectent souvent pas les outils démocratiques qu'ils se sont donnés, par exemple le code électoral au point de contester le plus souvent

les résultats sortis des urnes. Normal, ils profitent de l'analphabétisme des populations pour manipuler et corrompre les électeurs en se servant du tribalisme, du régionalisme et des affinités pour s'accrocher au pouvoir. En conséquence, l'intérêt du peuple est au-dessous des leurs. Il faut dire que, en Afrique, la politique est une source de bien-être et d'enrichissement personnel. Ce qui explique l'entêtement des hommes politiques à s'agripper au pouvoir en s'intéressant au parti au pouvoir ou en capacité d'y accéder pour se servir et non pour servir le pays.

Mais ironie du sort, c'est en Côte d'Ivoire que Jacques Chirac a affirmé que la démocratie était un luxe pour les Africains. Et ce n'est pas par hasard que l'on assiste à des positions radicales dans les deux camps, après le second tour des élections présidentielles du 28 novembre 2010, pourtant censées sortir le pays d'une crise depuis 2002. Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest cohabitent deux présidents de la République déclarés vainqueurs, l'un Laurent Gbagbo par le Conseil constitutionnel, et l'autre Alassane Ouattara par la Commission électorale indépendante, soutenu par la Communauté internationale. Mettant le pays dans la tourmente depuis le 3 décembre dernier. Rappelons que le président sortant Laurent Gbagbo malgré sa défaite dans les urnes s'accroche au pouvoir par un artifice juridique très tendancieux.



En se déclarant le vainqueur légitime et légal de la présidentielle 2010, du fait du Conseil constitutionnel qui a éliminé son adversaire Ouattara, pourtant vainqueur dans les urnes, après avoir annulé les voix de celui-ci, dans sept départements qui lui sont favorables. D'après le président du Conseil constitutionnel, il y a eu des actes d'intimidations, de chasse aux électeurs pro-Gbagbo, des bourrages d'urnes, des tricheries, etc. En somme, des faits jugés mineurs et qui ne sont pas de nature à annuler les votes dans ces localités pro-Ouattara, à en croire le certificateur de l'Onu en Côte d'Ivoire. Dès lors, la majorité des Ivoiriens et la Communauté internationale ne comprennent pas le comportement antidémocratique de Laurent Gbagbo.

Ce dernier ne peut renier la résolution 1765 de l'ONU pour la certification des élections de sortie de crise en Côte d'Ivoire. Il faut souligner qu'en Côte d'Ivoire on est dans un processus de sortie de crise. Les non ivoiriens, les amis de la Côte d'Ivoire doivent savoir que ces élections revêtent un



Laurent Gbagbo



Alassane-Ouattara

caractère spécifique. C'est faire preuve de mauvaise foi si on ne comprend pas le sens de ce qui se passe dans ce pays. Tous les acteurs politiques, y compris Laurent Gbagbo ont demandé la certification de l'ONU à toutes les étapes du processus électoral, de sorte à ne pas contester les résultats sortis des urnes. Par ailleurs, aucun des deux candidats ne rejette la décision du Conseil constitutionnel. Ce qui est reproché à Paul Yao N'dré, c'est de n'avoir pas dit la loi.

Or, que disent les articles 63 et 64 nouveaux du Code électoral ivoirien de sortie de crise : « Le résultat définitif de l'élection présidentielle est proclamé par le Conseil constitutionnel (C.C), après examen des réclamations éventuelles et publié selon procédure d'urgence, dans les (07) jours à compter de la réception des procès-verbaux », « Dans le cas où le Conseil constitutionnel constate des irrégularités graves de nature à entacher la sincérité du scrutin et en affecter les résultats d'ensemble, il prononce l'annulation de l'élection et notifie sa décision à la Commission électorale indépendante (C.E.I) qui en informe le représentant du Secrétaire général de l'ONU et le représentant du Facilitateur à toutes fins utiles. La date du nouveau scrutin est fixée par décret pris en Conseil des ministres sur proposition de la C.E.I. Le scrutin a lieu au plus tard 45 jours à compter de la date de décision du Conseil constitutionnel ».

Du point de vue du droit, voilà ce que disent les deux articles qui ne sauraient être exprimés autrement.

Où **Paul Yao N'dré**, a-t-il sorti l'article qui donne le nom du vainqueur ? Sur ces faits, d'éminents constitutionnalistes, non ivoiriens, ont accusé Yao N'dré, le Président du C.C tout comme



Youssef Bakayoko, le Président de la C.E.I, d'être à l'origine du blocage politique en cours en Côte d'Ivoire. Néanmoins, revenons à Yao N'dré qui, de deux choses l'une, soit il confirme les résultats provisoires donnés par l'organe chargé des élections, soit il annule les élections pour irrégularités graves. Dans le premier cas, la volonté souveraine est respectée. Dans le second, le souverain retourne aux urnes pour s'exprimer une seconde fois.



Jamais « **Jus strictum** », il ne peut invalider les résultats sortis des urnes et proclamer un résultat contraire. Dans le cas d'espèce ivoirien, Yao N'dré n'a pas respecté la volonté du peuple. Il a placé sa volonté au-dessus de celle du peuple. La souveraineté nationale a été remplacée par la sienne. Non, en tant que juge constitutionnel, il n'a pas à statuer ni en souveraineté ni en équité ni en opportunité mais uniquement en constitutionnalité. Le Conseil constitutionnel n'est pas

souverain il s'incline devant la volonté du peuple. C'est vrai, le cas de la Côte d'Ivoire suscite beaucoup de passion et d'intérêts car ce pays occupe une place stratégique dans la sous-région.

Bien entendu, si la communauté internationale ne s'y intéressait pas et laissait les Ivoiriens eux-mêmes organiser ces élections de sortie de crise, Laurent Gbagbo qui a les leviers du pouvoir sous sa coupe réglée : armée, police et médias d'Etat, aurait été élu au premier tour. Et personne n'aurait crié au scandale. Quitte à opprimer le peuple et ses adversaires, en cas de protestations. L'exemple est là. Il perd les élections face à Alassane Ouattara mais se maintient par la force en défiant la communauté internationale y compris ses pairs de la CEDEAO, qui brandissent des sanctions et des menaces à son encontre. Certes, l'ONU n'est pas un gouvernement mondial et ne légifère donc pas mais ses résolutions donnent une légitimité aux interventions des Etats et sont de plus en plus appliquées dans le droit national et international. Toutes ces actions se pérennisent au travers de la signature de traités ou conventions internationales entre les nations.

En conclusion, l'obsession de Laurent Gbagbo à s'accrocher au pouvoir qu'il a perdu par les urnes est antidémocratique, vu la résolution 1765 de l'ONU qui a valeur supranationale tout comme la résolution 1633, qui l'a maintenu au pouvoir en dépit de la Constitution ivoirienne. De plus, la certification des résultats de l'ONU qu'il a voulue librement, intervient en dernier recours, c'est-à-dire après la décision du Conseil constitutionnel. Que Laurent Gbagbo fasse sienne cette analyse de l'écrivain sénégalais **Cheik Hamidou Kane** « a crise en Côte d'Ivoire suscite chez moi à la fois déception et satisfaction. La déception résulte d'une nouvelle manifestation de la crise de leadership qui touche les élites politiques africaines modernes. Il est décevant que Laurent Gbagbo, qui appartient au petit nombre des intellectuels arrivés à la tête d'un Etat, qui fut un militant, un opposant de la première heure au pouvoir personnel d'Houphouët-Boigny, est un partisan de l'unité africaine, n'ait ni évité d'instrumentaliser les appartenances ethniques des électeurs ni su échapper à la tentation de s'accrocher au pouvoir malgré le verdict des urnes. »



Comme quoi, ayant été pris à son propre piège Laurent Gbagbo crie au « complot international » contre lui et son camp. Il n'en est rien, Laurent Gbagbo et ses partisans doivent comprendre l'importance de la parole donnée. Reste donc à donner raison à Jacques Chirac, qui affirme que la démocratie est un luxe pour les Africains.

GAËTAN BARON

ABIDJAN
4 VOLS /SEMAINE

dès
577€* TTC



Brussels Airlines vole de Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Nice et Toulouse via Bruxelles vers 18 destinations en Afrique.

*Tarif promotionnel TTC hors frais de service, soumis à conditions et sujet à modification sans préavis. Réservez jusqu'au 23 janvier 2011 inclus et voyagez jusqu'au 4 avril 2011 (dernier retour le 10 avril 2011)

brussels airlines

A STAR ALLIANCE MEMBER

brusselsairlines.com
ou votre agence de voyages

CÔTE D'IVOIRE



IMPORTANTE DÉCLARATION DU PIT : FRANCIS WODIE : " LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL N'A PAS DIT LE DROIT "

Après plusieurs reports depuis 2005, l'élection présidentielle, donnée comme la porte de sortie de la crise, a pu, enfin, se tenir, le 31 octobre 2010 pour le 1er tour et le 28 novembre 2010 pour le second tour.

Les résultats proclamés par la Commission électorale indépendante, confirmés par le "certificateur", donnent M. Alassane OUATTARA vainqueur, avec 54,10 % des suffrages exprimés, face à M. Laurent GBAGBO, crédité de 45,90 % des voix. Quant au Conseil constitutionnel, après avoir, comme par hasard, annulé, sans discernement, le scrutin dans sept (7) départements du Centre et du Nord, sur requête du candidat Laurent GBAGBO, il a proclamé celui-ci élu avec 51,45 % des voix contre 48,55 % au candidat Alassane OUATTARA, inversant de son seul chef les résultats fournis par la CEI.

La Côte d'Ivoire, déjà meurtrie, les Ivoiriens, déjà épuisés et ruinés par une crise sans fin, se retrouvent en présence « de deux chefs d'Etat « investis » et ayant constitué

leur Gouvernement, donnant ce monstre de bicéphalisme qui est à l'origine des affrontements sanglants que connaît depuis le pays. Le Parti Ivoirien des Travailleurs (PIT) ne peut se taire, face à une telle situation qui menace d'un péril certain la Nation tout entière.

I- SUR LES RÉSULTATS DU SCRUTIN

Tout est parti de là : quels sont les vrais résultats du scrutin et, par conséquent, qui en est le vainqueur ?

L'observation et l'analyse des faits, à la lumière des textes régissant l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, amènent à constater, d'une part, la validité des résultats proclamés par la Commission électorale indépendante (CEI) et certifiés par le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU et, d'autre part, le caractère irrégulier et surréaliste de la décision du Conseil constitutionnel.

A. LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS PROCLAMÉS PAR LA CEI ET CERTIFIÉS PAR LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU.

1- La validité des résultats proclamés par la CEI

Il est constant qu'au regard de la Constitution (art. 38) et de l'ordonnance portant ajustements au code électoral (art. 59), la CEI est compétente pour proclamer les résultats provisoires de l'élection Présidentielle. Ce point n'est pas contesté. Ce qui, au contraire, fait débat, se rapporte au moment et au lieu où la proclamation des résultats est intervenue.

D'abord, la date : le délai dans lequel la CEI doit agir n'apparaît pas avec toute la clarté souhaitable. Toutefois, en interprétant les textes et en ne perdant pas de vue le précédent né du 1er tour de l'élection présidentielle, on doit admettre que la CEI avait à (devoir) proclamer les résultats dans un délai trois (3) jours. La Commission n'a pu agir dans ce délai, ayant, comme chacun a pu le constater à la télévision, été empêchée de le faire par Messieurs DAMANA PICKAS et TOKPA, membres de la CEI pour le compte du camp présidentiel. Au regard du droit et même du simple bon sens, le camp présidentiel est mal-fondé à invoquer la forclusion qu'il a provoquée intentionnellement. Car, nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude (de sa propre faute), pour en tirer un avantage quelconque.

La crise ivoirienne au départ confinée dans une trilogie politique, sociale et militaire, prend aujourd'hui des allures juridiques. Le blocage postélectoral engendré par la mésentente entre la Commission électorale indépendante (CEI) et le Conseil constitutionnel (CC) qui ont chacun proclamé un vainqueur, donne libre cours à un débat juridique hautement disputé. Le Pr Francis Vangah Romain WODIE considéré au plan national ainsi qu'au plan international comme l'un des plus brillants juristes en droit constitutionnel et en droit international public, le candidat malheureux à la présidentielle rallié à la cause de Alassane Ouattara, a fait dans un pamphlet le procès de Paul Yao N'Dré, président du CC. Nous publions in extenso sa réflexion qui a été largement reprise par la presse ivoirienne et internationale pour comprendre la complexité de la crise en Côte d'Ivoire. Dans notre prochaine parution, nous vous promettons de publier une contre analyse d'un éminent juriste qui lui, s'attaque à la validité des résultats proclamés par la CEI et certifiés par M. Choi, le représentant spécial de l'Onu en Côte d'Ivoire. Sans oublier les thèses développées par les avocats français, Jacques Vergès et Roland Dumas, appelés à la rescousse à Abidjan pour défendre le président sortant Laurent Gbagbo, à qui la communauté internationale a instamment demandé de céder le pouvoir à son rival Alassane Ouattara.

CY

Au surplus, existe le précédent né du 1er tour, lequel donne à constater que les résultats ont été proclamés au petit matin du 4ème jour suivant la clôture du scrutin, acceptés de tous, confirmés par le Conseil constitutionnel (qui n'avait guère parlé de forclusion) et certifiés par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ; ce précédent autorise à affirmer que les résultats du second tour, donnés également au quatrième jour, doivent être tenus pour réguliers.



Francis WODIE

Ensuite, le lieu : les résultats proclamés, non pas au siège de la CEI, mais plutôt au Golf Hôtel, seraient-ils frappés de nullité ?

Pas du tout. Car, ayant l'obligation de proclamer les résultats, et physiquement empêché par les mêmes de le faire au siège de la CEI, le Président de ladite Commission n'avait pas le choix : à l'impossible nul n'est tenu.

Enfin, la vraie question, par-delà la diversion tenant à la date et au lieu de la proclamation des résultats, est celle-ci : les résultats proclamés sont-ils, oui ou non, conformes à ceux contenus dans les procès-verbaux collectés et validés par les différents niveaux des Commissions électorales ?

La réponse est sans équivoque : il résulte des procès-verbaux dont copie a été adressée à différentes autorités et au Conseil constitutionnel que le candidat Alassane OUATTARA est le vainqueur de l'élection présidentielle. Et c'est parce qu'il en est ainsi que des problèmes ont été artificiellement suscités et entretenus.

C'est dire que la Commission Électorale Indépendante (CEI), qui n'a pas pouvoir pour modifier les résultats issus des procès-verbaux mais plutôt l'obligation de les proclamer tels quels, après vérification de la régularité formelle des procès-verbaux, a fait son travail régulièrement, proprement, conformément aux exigences de la loi et de la démocratie et que, par suite, les résultats par elle proclamés sont valides.



**BRUSSELS AIRLINES VOUS SOUHAITE
UNE BONNE ANNÉE 2011 !**

**EN 2011, BRUSSELS AIRLINES VOUS FERA VOYAGER
VERS 18 DESTINATIONS EN AFRIQUE**

 **brussels airlines**

A STAR ALLIANCE MEMBER 

EN BREF : Michèle Alliot-Marie a qualifié de "pitoyable" la mission de conseil juridique effectuée à Abidjan auprès de Laurent Gbagbo par Maître Vergès, avocat, et Roland Dumas, ancien Ministre socialiste des Affaires Etrangères. Ils ont en effet demandé le recomptage des voix suite au constat de fraudes enregistré par le Conseil Constitutionnel lors du 2ème tour des élections présidentielles. Selon elle, ils devraient se montrer plus soucieux des règles et des principes de la démocratie.

2- La régularité de la certification

La certification est prévue par l'accord de Pretoria de 2005, donc acceptée par les différentes parties engagées dans le processus de sortie de crise. Elle est confirmée et organisée par le Conseil de Sécurité des Nations Unies à travers la résolution 1765 adoptée en juillet 2007.

Dans un contexte de suspicion généralisée et de déficit de confiance, la certification, voulue par les parties ivoiriennes, et donc par Laurent GBAGBO, a pour but d'éviter les contestations inutiles, en permettant d'avoir des élections « ouvertes, libres, justes, et transparentes » avec des résultats reconnus et acceptés en toute confiance et sérénité. La mise en œuvre de la certification a été confiée au Représentant spécial du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies qui a déjà certifié, entre autres, la liste électorale et les résultats du 1er tour de l'élection présidentielle, à la satisfaction générale. Et c'est la méthode par lui utilisée au 1er tour qui a servi pour la certification des résultats du second tour. C'est pourquoi, le PIT salue l'objectivité et l'honnêteté du Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, et constate la régularité et la sincérité de la certification opérée.

Il suit de ce qui précède que le camp Laurent GBAGBO n'est pas fondé à parler d'ingérence ou d'immixtion dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire. L'ingérence, à la supposer établie, cesse d'en être, dès lors qu'elle est consentie par les autorités ivoiriennes dont la plus haute était Laurent GBAGBO, tout comme nous sommes allés chercher honteusement à Pretoria en 2005 l'autorisation d'user de l'article 48 de la Constitution ivoirienne. C'est donc à la demande expresse des Autorités ivoiriennes que la communauté internationale s'est impliquée financièrement, techniquement et matériellement autant que dans les domaines de l'arbitrage et de la certification. La certification bien que contraignante pour la souveraineté nationale mais voulue et placée à la fin de la procédure, postérieurement à la décision du Conseil Constitutionnel, s'offre comme la décision finale ; ceux qui l'ont voulu doivent s'y plier en toute bonne foi.

Pour toutes ces raisons, le PIT ne peut comprendre ni accepter la position et la décision du Conseil constitutionnel et tout le brouhaha suscité par cette certification.

B- LE CARACTÈRE IRRÉGULIER ET SURREALISTE DE LA DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Tout d'abord, le PIT se choque de la précipitation avec laquelle le Conseil constitutionnel, qui disposait de sept (7) jours pour dépouiller les 22 000 procès-verbaux et examiner le recours et les moyens invoqués par le candidat Laurent GBAGBO, a rendu sa décision le 3 décembre 2010 à 15 heures 30. On peut douter et on doute que les membres du Conseil constitutionnel aient pu dépouiller tous les procès-verbaux en quelques heures. En effet, tout porte à croire que la décision du Conseil constitutionnel, qui s'étale sur de longues pages, était prête avant même la réception du dossier et qu'il ne s'était agi que d'apporter les adaptations à partir des instructions du candidat Laurent GBAGBO.

En deuxième lieu, les violences et les irrégularités sur la base desquelles le Conseil constitutionnel a invalidé globalement le scrutin dans sept (7) départements du Centre et du Nord ne sont pas corroborées par les faits : les préfets affirment, au contraire, que le scrutin s'est déroulé de façon acceptable. Et puis, comment se fait-il que le Conseil constitutionnel, si soucieux de justice, n'ait pas invalidé le scrutin dans les zones de l'Ouest où des troubles sérieux et des assassinats ont eu lieu avant et pendant le scrutin ? Voudrait-on susciter de graves divisions de caractère régionaliste avec à la clé des conflits inter-ethniques qu'on n'aurait pas procédé autrement.

Enfin, la violation de la loi portant code électoral : son article 64 nouveau, alinéa 1er, tel que résultant de l'ordonnance de 2008 portant ajustements au code électoral, énonce : « Dans le cas où le Conseil constitutionnel constate des irrégularités graves de nature à entacher la sincérité du scrutin et à en affecter le résultat d'ensemble, il prononce l'annulation de l'élection et notifie sa décision à la Commission électorale indépendante qui en informe le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et le Représentant spécial du Facilitateur à toutes fins utiles. La date du nouveau scrutin est fixée par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition de la CEI. Le scrutin a lieu ou au plus tard 45 jours à compter de la date de la décision du .C.C »

Comment se fait-il alors, que privant le candidat Alassane OUATTARA de plus d'un demi million de voix sur la base d'irrégularités graves (article 64 nouveau du Code électoral en inversant ainsi les résultats, le Conseil constitutionnel n'ait pas cru devoir appliquer la

loi en annulant toute l'élection afin qu'on la reprenne conformément à la loi ?

En imposant une telle obligation au Conseil constitutionnel, celle d'annuler l'élection en pareil cas, la loi a voulu restituer au peuple souverain son droit de désigner souverainement ses représentants, ici le Président de la République. Le rappeler, c'est souligner qu'il n'appartient pas au Conseil constitutionnel de substituer sa volonté à celle du peuple, seul arbitre en pareille situation.

Voilà qui est bien curieux et qui dénote le parti-pris du Conseil constitutionnel qui ne pouvait pas ignorer la loi en la matière ; le Conseil constitutionnel achève ainsi de se discréditer et de se disqualifier. La décision du Conseil constitutionnel est contraire au droit ; elle est tout aussi contraire à la volonté clairement exprimée du peuple de Côte d'Ivoire.

Le problème a cessé d'être juridique ; il est devenu un problème essentiellement politique et moral.

II- LA VOLONTÉ DU PEUPLE SOUVERAIN DOIT ÊTRE RESPECTÉE

La Côte d'Ivoire s'est proclamée République depuis 1958. La Constitution ivoirienne du 3 novembre 1960 et celle du 1er août 2000 ont repris et reconduit ce principe. Ce qui veut dire que le pouvoir politique appartient au peuple et que, par conséquent, le peuple est la source du pouvoir dans ce régime qui se veut démocratique.

Or, le peuple a parlé à travers les urnes ; il a désigné le nouveau président de la République en la personne de M. Alassane OUATTARA qui a remporté de façon claire et nette le scrutin du 28 novembre dernier.

Par conséquent, M. Laurent GBAGBO doit, en toute conscience et responsabilité, céder le pouvoir à M. Alassane OUATTARA. L'attitude qu'observe M. GBAGBO constitue, en tous points, une usurpation, voire un coup d'État. Elle traduit un mépris souverain à l'égard de la République et du peuple dont la volonté est ainsi bafouée.

M. Laurent GBAGBO doit se ressaisir pour que triomphe la volonté du peuple de Côte d'Ivoire pour que cesse cette situation tragique pour le pays et pour les populations, avec l'économie qui s'affaisse, des assassinats çà et là, des enlèvements et disparitions de personnes, des agressions dans des mosquées aux heures de prière. A quoi s'ajoutent des pénuries de toutes sortes, exposant les populations à la mort. C'est le lieu de rappeler aux Forces de défense et de sécurité l'obligation qui leur incombe de protéger les populations dans le respect de la légalité républicaine.

La souveraineté de l'État (qui, souvent, ici ne sert que d'alibi) et la dignité du peuple commandent que nous sachions régler entre nous nos problèmes pour éviter les ingérences extérieures.

Comment ne pas évoquer et condamner, dans ce contexte, la confiscation des médias d'État et leur utilisation à des fins de propagande, avec tous les risques de violence et de guerre civile ?

Comment ne pas condamner la mesure d'interdiction de paraître qui a frappé une partie de la presse privée ? Que fait-on des droits et libertés, et notamment de la liberté de la presse, consacrés par notre Constitution ? Il est temps que M. GBAGBO qui se proclame de gauche et se dit « enfant des élections », comprenne qu'il doit céder le pouvoir au plus tôt en cessant d'instrumentaliser la jeunesse qui a besoin de se former et de travailler. Quand le peuple a parlé, nous devons, tous et chacun, savoir nous taire, en nous faisant le devoir de sauver la paix et la patrie en danger. Que M. Gbagbo retrouve la raison et le sens de l'honneur et que cesse cette épreuve aussi tragique que ridicule. Nous nous sentons humiliés par le spectacle déplorable que nous offrons au monde. Tout cela doit prendre fin sans délai pour que nous puissions tous nous rassembler pour former un seul bloc autour de la Côte d'Ivoire qui, ainsi libérée et rendue à elle-même, pourra s'attaquer aux problèmes majeurs qui de reconstruction, de normalisation, de démocratisation, de moralisation et de développement, un développement solidaire et partagé.

C'est notre intérêt commun, c'est notre devoir commun.

Fait à Abidjan, le 21 décembre 2010
Pour le Comité Central du PIT
Le Président du PIT, Francis WODIE

NIGER



ENFIN TANDJA SERA TRADUIT EN JUSTICE

S'il y a un nigérien qui s'est beaucoup préoccupé du sort du président Tandja, ce n'est ni un des ses nombreux amis, encore moins un quelconque membre de sa famille. Tandja doit tout simplement une fière chandelle à son « tombeur », le chef de l'Etat, le Général de corps d'armées Djibo Salou. Magnanime et surtout grand humaniste, il n'a jamais voulu « ridiculiser » Tandja, cet « ancien » qu'il n'a certes pas côtoyé sous le drapeau, mais dont il a entendu dire beaucoup de merveilles.

C'est le cas de le dire, Tandja, cet ancien colonel des FAN avait joui d'une certaine réputation dans l'armée nigérienne. De même, il avait un beau parcours. Toutes les erreurs qu'il vient de commettre sont le fait de la politique ou encore de la mauvaise perception de la politique par les hommes politiques nigériens, sinon il fut droit et même à certains égards juste. De plus même en tant que chef d'Etat, personne ne peut dire qu'il n'a rien fait de bien pour son peuple et son pays. L'homme était un grand bosseur, un grand artisan du développement de notre pays, mais surtout le plus grand défenseur des populations rurales.

En respect à toutes ces choses que personne n'invente et aussi pour plusieurs autres considérations qui tiennent à Djibo Salou lui-même, Tandja a jusque-là été gardé dans de très bonnes conditions... à la « villa rose », soit dans les mêmes locaux que le CSRD sis à « la villa verte ».

Pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas encore, reprenez que la Villa dite rose est une belle résidence de type présidentiel capable de rivaliser de charme avec la suite d'un grand hôtel de la taille du gawèye qui servait de case de passage à des chefs d'Etat en séjour chez nous lorsque les chambres des hôtels de la place n'étaient guère disponibles. Nous l'attestons, des chefs d'Etat de la stature de feu El hadj Omar Bongo Ondimba ou encore Muamar El Khadafi avaient l'habitude d'y camper le temps d'un bref séjour à Niamey. Tandja ne pouvait pas se plaindre d'être gardé dans un lieu aussi sûr que luxueux. En plus, il a droit aux visites régulières de son médecin

EN RESPECT... POUR PLUSIEURS AUTRES CONSIDÉRATIONS QUI TIENNENT À DJIBO SALOU LUI-MÊME, TANDJA A JUSQUE-LÀ ÉTÉ GARDÉ DANS DE TRÈS BONNES CONDITIONS



personnel, des membres de sa famille qui le souhaitent, sans compter qu'il mange ce qu'il veut, bref une bonne retraite qui n'a rien à voir avec une prison. Quelques trois mois après sa chute, un chef d'Etat en l'occurrence Khadafi de la Libye a voulu intercéder en la faveur de Tandja pour qu'il soit libéré d'une part et qu'il puisse jouir d'un exil en terre libyenne. Sa proposition fut analysée à l'occasion d'une réunion de CSRD, mais elle fut balayée d'un revers de la main.

La réponse adressée à l'émissaire du président libyen fut alors du genre diplomatique : « On verra son cas plus tard, merci ! ». Mais pendant que les membres du CSRD avec à leur tête Djibo Salou s'évertuaient à chercher une bonne sortie de scène pour Tandja, c'est sa propre famille qui lui



compliquera la tâche en introduisant un dossier devant la Haute Cour de la CEDEAO. Les autorités nigériennes s'entendront alors dire par cette juridiction sous régionale que la détention prolongée de Tandja Mamadou est « arbitraire » et somme toute « extrajudiciaire ». C'est cette sorte de pression qui invariablement précipitera les choses. Peut-être qu'il n'était même pas dans l'intention de Djibo Salou de le juger (ce à quoi nous croyons pour notre part !). Voulait-il le garder en lieu sûr jusqu'à l'avènement des nouvelles autorités élues qui en décideront lorsque la future Assemblée Nationale s'installera ?

Il aurait fallu attendre la décision du chef de l'Etat Djibo Salou. Que la décision du sort de Tandja vienne de lui, c'est-à-dire de son cœur, lui qui a jusque-là fait preuve de largesse et de pardon à l'endroit de Tandja. Mais, c'est sans compter avec les autres. Certains y sont allés maladroitement au point de lui faire constater une certaine situation incontournable, devrions-nous dire. Le règlement du cas de l'ancien président par la voie judiciaire. Entre un procès et « un bon arrangement », ils ont choisi eux-mêmes leur option. C'est la justice qui devra en définitive trancher du cas de l'ancien président Dès lors, quelle autre solution a-t-on donné au Général de corps d'armées Djibo Salou ?

Que la justice soit alors.....!

Lucien Hounkani

EN BREF : BENIN

Le gouvernement béninois vient de limoger l'actuel président de la Banque Ouest africaine de développement (Boad) Abdoulaye Bio Tchani. Ce limogeage fait suite à l'annonce par ce dernier de sa candidature à l'élection présidentielle béninoise de mars 2011. Il a été remplacé par Christian Adovèlandé qui, jusqu'à ce jour, occupait le poste de directeur de la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bidc) à Lomé au Togo.

SOUDAN



DU 9 JANVIER AU 15 JANVIER 2011 : RÉFÉRENDUM D'AUTO-DÉTERMINATION

Le Soudan a rendez-vous avec l'histoire ce mois de janvier 2011 : la population du Sud composé de 10 Etats se prononcera sur son avenir c'est-à-dire une certaine indépendance vis-à-vis du Nord et de Khartoum, la capitale. Ce processus ira-t-il au bout ?

LES DIFFICULTÉS LOGISTIQUES

Cette consultation au suffrage universel, prévu de longue date, a failli ne pas se tenir tant les difficultés logistiques paraissaient insurmontables. Les retards sont essentiellement dus à une difficulté d'organisation. Plus l'échéance fatidique se rapprochait, plus les problèmes s'amoncelaient. D'abord, sans recensement fiable, la liste électorale était sujette à caution car elle ne pouvait refléter exactement le nombre de personnes en âge de voter. Or, pour que le référendum puisse être validé, il lui faut obtenir au moins 60% des voix. Au mois de décembre dernier, la Commission du référendum du Sud-Soudan avait enregistré plus de 2.400.000 personnes mais qui ne prennent en compte que les deux tiers des bureaux. Les sud-soudanais « immigrés » au Nord peuvent-ils voter ? Le peu d'empressement de Khartoum pour accélérer le processus référendaire et encore moins de mettre tout en œuvre pour la bonne tenue de la consultation témoigne de la réticence du Nord à voir cette consultation arriver à son terme.

Une délégation de l'ONU a supervisé jusqu'à la fin du mois de décembre, la mise en place du processus de vote : l'établissement de la liste définitive des électeurs admissibles ; la demande auprès de l'autorité centrale de transférer les fonds nécessaires aux coûts logistiques et les salaires de quelques 8.000 personnes chargées de la coordination du référendum, le service de sécurité. Le PNUD a assuré la fourniture et l'acheminement des bulletins de vote pour 4 millions d'électeurs, l'installation des 3.000 bureaux de vote. Il a également contribué à la mise en place des téléphones satellitaires, indispensables au rapatriement des résultats. La semaine précédant la consultation, la Ligue Arabe s'est investie en dépêchant une mission d'observation composée de 88 experts, condui-

te par l'ambassadeur Mohamed Khamlich, Secrétaire Général Adjoint de l'institution.

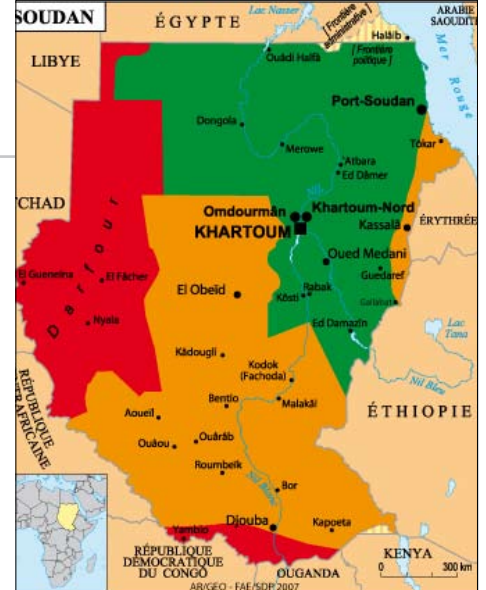
L'ENJEU DU RÉFÉRENDUM

Ce référendum fait partie des conditions stipulées par l'accord de paix signé en 2005 entre le Nord et le Sud. Celui-ci avait permis de mettre fin à la guerre civile de 1983 à 2005, avec un bilan estimé à environ deux millions de morts. Mais au bout de 5 ans, le contexte s'est radicalement modifié. La disparition de John Garang dans un accident d'hélicoptère en 2005 a quelque peu changé la donne. Il fut à la fois le leader charismatique du Mouvement Populaire de Libération du Soudan (SPLM) et vice-président du Sud-Soudan qui faisait de lui un homme très écouté dans le Nord



Salva Kiir

La nouvelle direction du SPLM n'inspirait pas beaucoup confiance au Nord. Aujourd'hui, Khartoum ne souhaite plus que ce processus d'autodétermination arrive à son terme s'estimant, à posteriori, être allée trop loin dans les négociations. Les discours de Khartoum se radicalisent au fur et à mesure que l'échéance se rapproche. D'abord, elle joue la carte de l'ouverture comme « Si vous choisissez l'unité, bienvenue. Si vous choisissez la sécession, bien-



venue aussi ». Ensuite, Omar el-Béchir s'est placé dans la perspective d'un « Oui » au référendum, et donc d'une indépendance du Sud qu'il qualifie déjà d'« Etat frère ». Enfin, le président Omar El Béchir a tenu ces derniers temps à affirmer son refus d'accepter toute partition du pays. Le vice-président soudanais Ali Osmane Taha avait indiqué devant l'ONU, à New York, que son gouvernement privilégiait l'unité. Mais il avait néanmoins reconnu le droit « du peuple du Sud de choisir autrement ».

Outre le clivage confessionnel entre le nord islamiste et le Sud chrétien, le point d'achoppement se situe sur la limitation des frontières des deux entités. Le Parti du Congrès National (NCP) de la majorité présidentielle et le SPLM revendiquent mutuellement la possession de six secteurs très contestés.

Ils se situent dans la zone d'Abyei, une région pétrolière. Les gisements sont concentrés dans



le Sud mais jusqu'à preuve du contraire, les pipelines remontent vers le Nord pour évacuer le pétrole brut vers Port-Soudan. En novembre 2010, un arbitrage a été organisé à Addis Abeba, sous l'égide de l'Ethiopie et des Etats-Unis, entre représentants du Nord et du Sud. Cette médiation a échoué si bien qu'au moment où le référendum est engagé le problème « Abyei » reste en suspens. Il fait actuellement l'objet d'un affrontement à fleuret moucheté entre les militaires du Nord et du Sud. Depuis

deux ans, une centaine de personnes ont trouvé la mort et environ 50.000 âmes ont fui cette région maudite. Elle fait se cohabiter d'un côté, les Dinka, population noire, sédentaires refusant l'islamisation imposée par le gouvernement central et favorables à la partition ; de l'autre les nomades arabophones de la tribu des Misseriya.

L'ORIGINE DES CONFLITS

Nous avons maintes fois relaté (*ndlr : diasporas-news n°7 - FrancAfrique*) la conférence de Berlin de 1884 qui a permis aux pays occidentaux de se partager le continent africain. Les conflits ou guerres civiles qui secouent encore aujourd'hui l'Afrique sont encore les conséquences du traçage de frontières au cordeau de la fin du 19^{ème} siècle. Le Soudan fait partie de la zone d'influence britannique selon un axe Captown-Alexandrie en suivant le cours du Nil. Jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'empire britannique a administré le Sud (chrétien, animiste) et le Nord (musulman) de manière séparée. Unilatéralement en 1946, le colonisateur a décidé de fusionner l'administration de ses deux régions. L'accession à l'indépendance du Soudan, au début des années 1950, n'a pu se faire qu'avec l'assentiment de l'Égypte qui contrôle de loin tous les pays en amont du Nil. La première guerre civile soudanaise de 1955 est née de cette fusion contre nature. Le sud revendiquait déjà une partition car il se sentait menacé en permanence par l'ombre portée du Nord musulman. Le premier conflit s'acheva en 1972 par la signature d'un accord de paix précaire car il ne dura à peine qu'une décennie.

LA SCHIZOPHRÉNIE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE



L'enjeu du référendum est clair : séparer définitivement les deux entités ! Les occidentaux approuvent cette partition car ils étaient parmi l'instigateur des accords de paix de 2005. N'est-ce-pas la même communauté internationale qui a mis le président Omar El Béchir à l'index ? Il est aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par la Cour Pénale Internationale au motif de génocide au Darfour. Et ce sont les membres permanents des

Nations-Unies qui travaillent de concert avec le gouvernement qu'il préside pour mener à bien la sécession du Sud de son pays. Les américains viennent de doubler l'effectif de sa mission à Juba, la capitale des États du Sud. Les 500.000 barils/jour qui sortent des pipelines soudanais ne sont pas un enjeu primordial du soutien américain pour ce référendum ; question pétrole, l'administration américaine lorgne plutôt du côté de la Guinée-Équatoriale. Le mobile tient plus d'une pression d'ONG, d'associations de Droits de l'Homme voire de lobbies évangélistes à Washington ; mais aussi de trouver un moyen d'affaiblir le pouvoir d'Omar El Béchir et surtout de limiter la zone d'influence de l'islam que les américains ont tendance à associer avec le terrorisme.

L'Union Africaine voit cette autodétermination avec un brin d'inquiétude car elle risque de faire jurisprudence. Selon le principe d'intangibilité des frontières inscrit au fronton depuis le Sommet de l'OUA du Caire en 1965, les délimitations figées depuis 50 ans ne peuvent être modifiées par une quelconque consultation référendaire. Même si l'Érythrée s'est séparée de l'Éthiopie en 1993, c'était par la voie des armes. Donc, le référendum d'autodétermination est une pierre lancée dans le jardin de l'Union Africaine car il créerait, à terme, un effet de contagion que des mouvements indépendantistes ne manqueraient pas d'exploiter.

LES PROBLÈMES EN SUSPENS

Si le Sud accédait à l'indépendance, il faudrait créer ex-nihilo un grand État, avec une mosaïque d'une dizaine d'États, et des cadres susceptibles de faire fonctionner l'appareil administratif. Une indépendance radicale du Sud pour constituer deux États voisins semble exclue. Il faudra adopter un système hybride ; une sorte de fédération avec certes deux gouvernements différents mais qui travaillent de concert dans plusieurs domaines et surtout économique. Car c'est comme lors d'un divorce d'un ménage : le Sud ne devrait pas se contenter de voler de ses propres ailes en exploitant égoïstement ses richesses. Il pourrait bénéfi-



cier de soutiens internationaux en matière de financement. Pour autant, des dettes ont été contractées : Khartoum, seule, devrait-elle les

supporter ? Comment gérer la libre circulation des personnes car il y a des millions de sudistes qui sont parfaitement intégrés dans le Nord



À la veille de la consultation, les préoccupations sont de deux ordres : le bon déroulement de la consultation ; l'avenir du Soudan. La visite, le 4 janvier, du président Omar El Béchir à Bujba, rare pour être marquée par un accueil chaleureux par son rival sudiste Saval Kiir et la population, va dans le sens de l'apaisement. Il semble maintenant accepter le verdict en prononçant la phrase suivante : « je célébrerai votre décision, même si vous choisissez la sécession », Ce qui contraste avec ses déclarations, d'il y a quelques mois, prônant une radicalisation dans le Nord par le durcissement de la loi islamique.

Pendant que l'actualité se focalise sur le référendum dans le Sud, le Darfour s'embrace silencieusement. Des affrontements entre une alliance de plusieurs factions rebelles contre les forces gouvernementales ont repris en



décembre dernier faisant une centaine de morts. L'autodétermination du Sud Soudan sera-t-elle un obstacle pour une résolution durable du conflit au Darfour ? Omar El Béchir ne se laissera pas dépouiller de son territoire pour le réduire en peau de chagrin. Comme, il lui serait très difficile de mener deux fronts à la fois, n'a-t-il pas déjà pris l'option d'une négociation pour résoudre pacifiquement la sécession du Sud ? Auquel cas, il ne cédera rien sur le Darfour.

ALEX ZAKA



Cécile DIMOUAMOUA

LE SANS-PAPIERS, UN SQUATTER SANS DROIT NI TITRE

En termes juridiques, le squatter est une personne qui occupe illicitement un logement vacant et s'y maintient par la force. C'est un occupant sans droit ni titre dont l'expulsion oblige souvent le bailleur à recourir à des solutions aussi bien pénales que civiles pour libérer les locaux. La situation du sans-papiers en France aujourd'hui est pour le moins comparable.

En effet, le sans-papiers est un étranger présent sur le territoire français tout en étant dépourvu de titre de séjour. La situation irrégulière intervient, comme on le sait, de plusieurs façons :

- après une entrée clandestine sur le territoire national français;
- du fait que l'étranger demeure sur le territoire français après l'expiration de la durée de validité de son visa ;
- dans le cas d'une personne née de parents immigrés, dont la demande de naturalisation n'a pas été effectuée à l'acquisition de la majorité légale...

Dans tous les cas l'expulsion du sans-papiers oblige l'Etat à rechercher les solutions pour « libérer la France ».

Toutefois, bien que sans droit ni titre, le squatter ou même le sans-papiers disposent de quelques droits et garanties qui leurs sont reconnus.

Hormis le cas du flagrant délit qui autorise la Police à évacuer les locaux, au besoin par la force, le bailleur devra dans tous les cas obtenir une décision de justice ou un procès verbal de conciliation exécutoire pour expulser le squatter.

De même l'arrestation, la garde à vue, puis le placement en rétention et l'expulsion des étrangers faisant l'objet d'une mesure d'éloignement, sont encadrés juridiquement pour garantir le respect des droits des personnes arrêtées

Rappelons que, **face au bannissement, le nouveau projet de loi sur l'immigration prévoit l'interdiction de retour sur le territoire européen de 3 à 5 ans de personnes expulsées.**

Face à la politique du chiffre, **29 797 étrangers en situation irrégulière ont été reconduits à la frontière en 2008, pour un objectif de 28 000.**

En 2009, l'objectif fixé était de 30 000 étrangers à expulser.

« De mon expérience sur le terrain, en tant qu'Experte en droit des étrangers, je constate que la plupart des arrestations que j'ai eu à connaître tournent autour des mêmes circonstances ».

QUE FAIRE POUR ÉVITER L'ARRESTATION QUAND ON EST SANS-PAPIERS, DONC, SANS DROIT NI TITRE DE SÉJOUR ?

Voici, pour ma part, quelques conseils pratiques à suivre scrupuleusement dans la vie quotidienne:

- Ne pas frauder dans les transports en commun.
- Éviter si possible de conduire ; et toujours mettre sa ceinture de sécurité, même quand on est passager à l'avant ou à l'arrière du véhicule.
- Éviter les lieux fréquemment contrôlés, comme les gares, les aéroports, les stations de métro...
- Avoir sur soi le numéro de téléphone de l'association ou de l'avocat qui vous suit dans vos démarches de régularisation, ainsi que les numéros des parents proches.
- Toujours avoir sous la main, les copies de tous les papiers importants (actes de naissance, livret de famille, preuves de présence, preuves de vie commune, carte d'identité du conjoint ; certificat médical récent (pour le malade), certificat de concubinage, attestation Pacs).
- Confier les papiers importants à une personne de confiance.

Je demande toujours aux sans-papiers qui viennent me voir dans l'association de préparer leurs dossiers tant qu'ils ne sont pas en rétention, et de les confier à une personne de confiance.

Cette personne doit être en situation régulière et apte à se déplacer rapidement en cas d'arrestation du sans-papiers.

Je précise par ailleurs que la personne de confiance n'est pas forcément le conjoint ou la concubine : dans le cadre de certaines arrestations pour lesquelles je suis intervenue personnellement, j'ai malheureusement constaté que la personne désignée de confiance ne l'était pas en réalité ! Ce que je propose donc, c'est de confier le dossier à l'association I.J.E qui produira évidemment les pièces en temps utile, en cas d'arrestation.

- Ne jamais sortir de la maison avec son passeport qui est un document de voyage. En cas d'arrestation le fait de ne pas l'avoir sur soi peut permettre d'éviter l'expulsion.
- Ne pas laisser non plus le passeport en évidence à la maison.
- Ne jamais laisser les originaux de documents mentionnés ci-dessus aux services de la préfecture ou de la police.

SI MALGRÉ TOUS CES CONSEILS PRATIQUES LE SANS-PAPIERS EST ARRÊTÉ : QUE SE PASSE-T-IL ? QUE DOIT-IL FAIRE ?

En cas d'arrestation, il est conduit dans un commissariat pour vérification de son identité ; ou pour une garde à vue qui peut durer 24 H, renouvelables si possible 24 H au maximum.

Dès la première heure de garde à vue le sans-papiers a des droits :

- Passer un coup de fil par les soins d'un policier, à un membre de sa famille, un ami, son avocat ou une association.
- Demander à voir un médecin, un avocat et être assisté d'un interprète.

Au commissariat le sans-papiers est interrogé sur son identité ; le procès-verbal de l'audition est ensuite remis au juge.

Pour toutes les autres questions, il n'est pas nécessaire de répondre. Le sans-papiers peut tout simplement dire : « je n'ai rien à déclarer ».

Dans tous les cas, il doit vérifier que les termes qui sont rapportés dans le P.V correspondent bien à ses déclarations.

Et s'il n'est pas d'accord, il a le droit de refuser de signer le P.V, sans que cela pose de problèmes plus tard.

Par ailleurs, s'il a fait une demande de titre de séjour ou un recours, il est important de le dire et d'en rapporter la preuve au moment de l'arrestation.

En cas de placement ou non en centre de rétention, la préfecture pourra prendre un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière (APRF)

QUE DOIT FAIRE LE SANS-PAPIERS QUI FAIT L'OBJET D'UN ARRÊTÉ DE RECONDUITE À LA FRONTIÈRE ?

Il faut bien évidemment faire un recours pour en demander l'annulation

EN PRATIQUE IL FAUT SAVOIR :

Quels sont les délais de recours ;

Les arguments pour obtenir l'annulation de la reconduite ;

COURRIER DE BRIGITTE YODÉ

TCHIN TCHIN TOUT VA BIEN



Comment on est informé et comment se passe l'audience ;
Ce qu'il faut faire si le juge n'annule pas l'arrêté de reconduite à la frontière ;
Comment se passe l'exécution de la reconduite à la frontière et quels en sont les effets ;
quelles sont les sanctions si on reste en France alors qu'on a fait l'objet d'un APRF.

Pour assurer le respect des droits des étrangers, les procédures et le contrôle judiciaire sont les seuls moyens que nous avons pour garantir l'effectivité des droits.

L'Association Intégration Juridique et Economique propose l'accompagnement en amont et en aval du sans-papiers pour la constitution de son dossier, et aussi et surtout dans l'exercice des recours contre les décisions de refus de séjour, l'arrêté de reconduite à la frontière, les décisions concernant le cas échéant une rétention administrative et une assignation à résidence.

Cécile DIMOUAMOUA
Présidente I.J.E.

Permanences d'accueil sur rendez-vous
Maison des associations 12ème 181,
avenue Daumesnil 75012 Paris
Téléphone : 06 50 04 64 20
Mail : contact@ije-asso.fr

Je constatais la fragilité de l'esprit humain. Combien de fois, un peu d'argent pouvait faire une différence dans la vie d'un homme. Combien de fois un statut social pouvait conditionner le comportement des uns et celui des autres et combien de fois une bouteille de Rémy martin pouvait faire la différence un soir dans la vie d'une femme. Oui trinquons, tout va bien. Je ne me plains pas, je ne suis pas une aigrie, je suis une alcoolique. Ma vie va bon train. Aucune surprise. Aucune rose.

Paris est une garce. Elle n'a de cœur pour personne. Tous, nous nous accrochons à cette vieille ville espérant y réaliser nos vieux rêves pendant que nous sommes encore ici. A Paris l'individualisme ou plutôt l'individualité bat les records dans tous les répertoires et c'est simplement tragique. Si tu avais un frère, c'est ici que tu le perds, si tu avais une sœur, c'est ici que vous vous séparez alors les amis, ça comptera si tu en as. Tu auras de la compagnie pour boire puisque c'est ce que nous faisons ici. Les fréquentations sont rares et les coups de fil de moins en moins

fréquents. La vie est si dure chacun mène son petit train de vie sans se mêler des problèmes de personne. Un frère dort-il dehors ce soir ? On s'en fout. L'autre a-t-il mangé à sa faim ? Cela ne nous regarde guerre. Si tu tiens le coup, tu en sortiras toi-même plus égoïste et ce, tu le dois à la société. Je menais cette vie là. J'étais là, essayant de préserver ce que j'avais appris le long de toutes ces années d'aventure et avec le peu de moralité qui me restait, je regardais les uns et les autres et je pouvais deviner leur mal, le mal que nous avons tous, ce mal de ne plus savoir ce que nous foutons ici, ce mal amour, ce mal du pays, de son pays et ce mal de voir l'autre fils d'immigrés changer les reformes d'un pays et s'ingérer dans les affaires d'Etat d'un autre, juste pour pouvoir continuer de s'acheter des Rolex et des avions personnels. En a vraiment marre d'entendre parler d'une retraite que nous n'avons pas l'intention de prendre ici. Et si on boycottait tous ces systèmes arrogants qui détruisent les autres ?

J'avais mes deux amis et je pouvais compter sur eux. Ephrem Kobry qui menait un combat jour après jour pour sortir son pays des griffes de Sarko m'envoyait des textos au quotidien et Mark Zuckerberg qui m'avait offert mon réseau social n'arrêtait pas de m'épater. Plus jamais je n'étais seule. Je n'avais plus besoin de narguer l'autre, j'avais du monde pour donner des punchs et en recevoir. Je pouvais dire du n'importe quoi et des gens qui tout comme moi n'avaient rien à faire pouvaient me répondre et il y en avait qui poussaient l'audace plus loin et me menacer de mort. Oui les Africains n'inventent rien mais ils sont numéro 1 en destruction. Ce réseau social que ce jeune homme a créé et qui l'a rendu multi milliardaire est devenu notre vitrine pour exposer nos tares. C'était supposé être pour les jeunes de douze à trente deux ans mais aujourd'hui tous les Has Been sont dessus et toute l'Afrique a trouvé son passe temps. On ne dort plus, on s'accroche dans l'espoir que quelqu'un lise l'expression de notre petite frustration interne et réagisse. On arrive du boulot, à peine nourri, on faisait

nos six heures extra de network et on avait l'impression d'avoir accompli cet exploit et pendant ce temps, mon ami Mark, ce génie aux tiroirs plein pouvait plonger dans sa piscine à minuit justement pour continuer sa détente après le resto. Non, je ne suis pas une aigrie, je suis une alcoolique et je peux encore parler. La France qui était la terre de rêve où tout était humainement possible m'a déçue. Les bonnes manières qui faisaient la réputation de la vie française étaient inexistantes ici. Ici quelqu'un pouvait te bousculer dans la rue ou marcher sur tes pieds dans le train sans s'excuser. A l'arrêt du bus après de longues attentes dans les rangs, les français se bousculaient pour monter dans le bus. Personne ne donne son siège au handicapé et dans les magasins le serveur était roi. Je ne savais plus ce que faire alors j'ai commencé à boire. Comme tout le monde. Il faut dire que la nourriture est très chère ici mais l'alcool est à portée de budget. Au début quand je ne connaissais pas le prix du vin mousseux et qu'on me le servait en visite chez les gens, je me sentais spéciale. Je les trouvais gentils, les gens. Aujourd'hui je sais qu'avec dix euro

on peut s'acheter huit bouteilles de demi sec. Et moi j'ai trouvé mieux. J'ai dit à tout le monde que je ne buvais pas. Que je ne prenais que du cidre. Je pouvais alors me permettre mes 5% d'alcool au prix de 9 bouteilles pour dix euro sans faire du mal à personne et je restais contente toute une soirée en gardant ma réputation. Cette résolution a commencé quand une nuit, j'étais dans ce canular avec ma meilleure moitié. Les formules étaient 3 bières pour dix euro et le mauvais rouge au goût de pisse de chat à dix euro l'unité. Nous nous sommes mêlés à eux. Les habitués. La tablette était pleine, l'on ne put plus se contenir, les nerfs en flambées et le lendemain nous étions à la une des couloirs nocturnes. Un tour du poignet fut décrit comme la casse du siècle par la petite gente présente et dès lors nous fîmes la promesse de ne plus

jamais mélanger les torchons aux serviettes propres. A chacun sa vie, à chacun ses problèmes. Les ignares et les intellos font mauvais ménage. A Paris, c'est aussi cela, choisir son milieu. Ici, on pouvait avoir un doctorat et faire le gardien, et une spécialiste en comptabilité se retrouvait au chômage. On pouvait se trouver dans un petit magasin crasseux avec un petit voleur qui vivait aux trousses de bonne femme qui pouvait se permettre de nous traiter de "faux type" un soir que nous nous sommes laissés aller sans pouvoir lui porter mains à cause des gens autour et le regarder se gesticuler comme un héros des lieux crasseux dans lesquels on l'aura trouvé.

Bonne Année ! Tchिन tchin, tout va bien. Je ne me plains pas. Je suis une blâsée. Je regarde tous ces Has Been et je me demande pourquoi Anaky Kobenan et Mabry Kouakeuse ont tenu à se présenter comme candidats à la présidence et je prie vraiment pour la paix

dans leur pays car après tout, la guerre ne mène à rien et la paix c'est ce qui va aider un pays pour son développement quoi qu'on dise. Mon cœur va à l'endroit de tous ces enfants des pays pris en otages par les forces du mal. Une mère pleure-t-elle à Yopougon ou à Abobo parce qu'elle a perdu son enfant ? Je pleure avec elle. J'ai mal. Quel avenir tous ces Has Been et Wanna Be prévoient-ils pour ces enfants qui se meurent chaque jour au nom de la poisse inculquée dans leur tête ? Arrêtez s'il vous plaît, laissez vivre la jeunesse ! Tchिन, tchin, ce n'est pas grave, tout va bien !

BRIGITTE YODE
BRI2PARIS@YAHOO.FR

MON CŒUR VA À L'ENDROIT DE TOUS CES ENFANTS DES PAYS PRIS EN OTAGES PAR LES FORCES DU MAL.

SÉNÉGAL : FESTIVAL MONDIAL DES ARTS NÈGRES

Du 10 au 31 décembre 2010, le Sénégal a abrité la troisième édition du festival des arts nègres (FESMAN). Durant trois semaines, plusieurs artistes du continent africain et de la diaspora ont égayé les populations sénégalaises.

Pour la deuxième édition du FESMAN en terre sénégalaise, plus de 5000 festivaliers venus de 70 pays à travers le monde, ont présenté au nombreux public leur savoir faire artistique. Parmi les festivaliers, figuraient d'éminents artistes tels que le Camerounais Manu Dibango, le Haïtien Wyclef Jean, l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly, etc. Il faut rappeler que la première édition s'était déjà déroulée au Sénégal en 1966 et la seconde édition au Nigeria en 1977. Plusieurs disciplines étaient au programme comme les arts plastiques, la photographie, la danse, le théâtre, le cinéma, la musique et d'autres disciplines non des moindres.

C'était l'occasion pour le continent africain de montrer au monde entier la richesse de la diversité de son patrimoine culturel. Et ce, à la satisfaction générale des festivaliers et des visiteurs. Notons que, outre les concerts, le centre des musiques noires, un musée didactique des grandes figures de la musique, a eu une affluence record. Dakar a connu de nombreuses manifestations dues certainement à la gratuité des spectacles. Il faut dire que le FESMAN 2010 avait un caractère culturel mais était aussi un forum de réflexion pour les intellectuels africains. On en veut pour preuve la conférence d'Alioune Badiane, critique d'art et formateur à l'Université Senghor d'Alexandrie, en Egypte, suivie par un nombreux public parmi lequel la quasi-totalité des artistes.

Le conférencier a traité du thème de la Renaissance africaine qui doit aider à réfléchir sur « **Une idéologie de la nouvelle Afrique.** » Et d'ajouter : « Le concept de la Renaissance africaine fait appel à un élan révolutionnaire, qui précède tout changement. » Poursuivant, M. Badiane a aussi planché sur le thème de la contribution négro-africaine à l'essor de l'art moderne. De la signification du concept de Renaissance, il a expliqué qu'il renvoie à un « changement radical d'orientation qui s'opéra au début du 15ème siècle en Florence, en Italie avant de donner à l'art européen une cohésion de vision qui va durer jusqu'à la fin du 19ème siècle. En rappelant l'histoire de l'art avec force argumentations, le conférencier a affirmé que ce mouvement « a influencé toute la pratique des beaux-arts et de certains modes de vie en Occident, au cours du 15ème siècle. »

Selon lui, la force d'un tel mouvement s'explique par son appar-

tenance à l'Humanisme, un mouvement philosophique plus vaste, dont l'esprit appelait une succession de mutations profondes dans le regard que l'Homme se devait de porter sur la nature. Il a aussi souligné que le concept de la Renaissance a ainsi mis en avant "les qualités et les valeurs propres à l'être humain, placées au-dessus de toute autre considération". Et de renchérir : « Bien plus tard, l'esprit de l'art de la Renaissance va rencontrer celui de l'art négro-africain pour impulser un autre Humanisme : celui de l'art moderne du 20ème siècle ». Avant de revenir sur l'apport de l'art nègre moderne occidental, sorti des flancs de ce mouvement de la Renaissance italienne.

Et de dire, l'Afrique a aussi besoin de ce retour vers des valeurs partagées par le monde noir pour en faire "un assemblage d'idées et d'énergies capables de propulser l'idéologie d'une Afrique nouvelle afin de donner du sens à la Renaissance africaine." En conclusion, le critique d'art a dit ceci : « Les artistes doivent porter ce projet social et philosophique, afin d'ajuster nos regards et modeler nos références. » Néanmoins, l'organisation de la troisième édition du FESMAN au Sénégal, n'a pas que des aspects positifs. L'opposition politique sénégalaise accuse le pouvoir de gabegie quant à l'organisation de cette édition. Elle manifeste son mécontentement face à ce qu'elle qualifie de "gâchis financier" dans un contexte socio-économique morose, étant donné que le coût du festival se chiffre à plusieurs milliards de francs CFA. L'autre mécontentement vient des pays invités comme l'Ethiopie, la Libye et le Soudan.

Rouspétant et se plaignant du déroulement du festival : retard à être bien logés dans les hôtels, absences d'interlocuteurs, les délégations de ces pays s'en sont retournées alors qu'elles avaient toutes payé leurs cotisations pour participer au FESMAN 2010. Tandis que le chef de l'Etat Me Abdoulaye Wade s'est déclaré satisfait à l'issue de cette troisième édition. Pour Me Wade, ce festival a permis aux participants de méditer sur l'avenir de l'Afrique et de sa diaspora et a contribué à enclencher une dynamique irréversible de l'histoire de l'Afrique et des retombées positives sur l'économie du pays.

Faustin Dali



LETTRE OUVERTE À L'AFRIQUE CINQUANTENAIRE

est un livre écrit par Edem Kodjo, édité en octobre 2010 aux éditions Gallimard.

« Et comment te nommerai-je ? Mère, nourricière ? Continent primordial, source et origine de l'humanité ?

Comment te nommerai-je, toi, Afrique, dont plusieurs de tes fractures appelées États ' peut-on les appeler autrement ? ' vont s'aligner frénétiquement, noyant leur chagrin structurel dans une joie éphémère,

sans lendemain, procurée par des festivités célébrant le cinquantième anniversaire de leur indépendance ?

Vous avez dit "indépendance" ? Soit, je l'accepte. Je ne chicanerai pas sur ce point : indépendance, d'accord ! Indépendance dans la dépendance absolue, totale : mains tendues dans l'attente de la manne salvatrice, habitude contractée depuis longtemps. »

Togolais, homme politique national et international de premier plan, écrivain, Edem Kodjo, tutoyeur des continents, salue le cinquantenaire des Indépendances avec ce cruel pamphlet d'amour.



Lettre ouverte
à l'Afrique
cinquantenaire

THOMAS NGIJOL : « A BLOC ! »

On ne présente plus sa silhouette dégingandée et ses vanes qui font de lui aujourd'hui un des talents les plus prometteur du Stand'Up à la française. Thomas Ngijol s'est fait connaître du grand public au Comedy Club sur Canal + aux côtés de Jamel, ensuite nous l'avons retrouvé pendant deux saisons au Grand journal de Michel Denisot où il animait une chronique. Depuis, le jeune homme a fait du chemin avec son spectacle qui l'a amené de salles en salles jusqu'à habiter la prestigieuse loge de l'Olympia trois soirs d'affilé! Le comique français d'origine camerounaise, possède cette faculté gracieuse de savoir faire rire tout en rapprochant les cœurs. Son premier DVD « A block » sorti, est un fabuleux remède antidépresseur en ces temps où la météo fait grise-mine...

DIASPORAS-NEWS : ON SE MOQUE BEAUCOUP DES RELIGIONS, DES INJUSTICES, DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES CULTURES DANS VOTRE SPECTACLE, SOUS LE COUP DE L'HUMOUR, N'ESSAYEZ-VOUS PAS DE FAIRE PASSER DES MESSAGES ?

THOMAS NGIJOL : J'ai grandi dans un environnement assez saint donc j'ai un regard assez objectif sur certaines choses et du coup, je dis des trucs marrants mais ce n'est pas forcément calculé ! Si ça peut détendre les gens à ce sujet, tant mieux. Si ça en énerve certains tant pis !

D-N : ÊTES-VOUS CROYANT ?

T.N : Oui, mais je n'en parle pas, parce que sinon ça fout la merde ! (rires) Ce n'est pas quelque chose de tabou mais je préfère ne pas en parler car on se présente avant tout en disant « je suis Thomas, je suis noir, je suis machin... » Alors qu'au final, je suis noir mais c'est marqué sur ma gueule ! Là dessus, je ne peux pas trop tricher ! (rires) Pour le reste, je pense que ça relève de la vie privée...

D-N : POURQUOI AVOIR VOULU PRENDRE LA POSE D'UN ALBUM DE MICHAEL JACKSON POUR FAIRE VOTRE AFFICHE ?

T.N : C'était une période où il y avait la ressortie de l'album Thriller, au début je me suis dit que c'était un petit sacrilège, mais durant la séance photo, j'ai trouvé ça vraiment drôle et donc, on a adopté ça... Mais à l'époque il était vivant ! C'était un hommage vivant !

D-N : ON VOUS A CONNU AU COMEDY CLUB SUR CANAL PUIS CHEZ MICHEL DENISOT... QU'EST-CE QUI A CHANGÉ DANS VOTRE VIE MAINTENANT QUE VOUS AVEZ RÉUSSI À SQUATTER AVEC SUCCÈS LA CIGALE ET REMPLIR L'OLYMPIA ?

T.N : Toutes ces choses m'ont donné encore plus d'appétit ! En gros c'est ça !



D-N : DANS « A BLOC », FINALEMENT IL Y A TOUJOURS UNE POINTE DE « PROVOC ». PROVOQUER, EST-CE DANS VOTRE NATURE ?

T.N : C'est bizarre de parler de moi comme ça. Dans le sens où « oui » ça peut être dans ma nature, mais sur scène ! On joue tous un personnage sur scène, ce n'est pas moi à 100%.

Mais il y a aussi le côté révolté où « je ne suis pas d'accord parce que je n'ai pas envie d'être un mouton ! »... Je trouve ça intéressant même quand tout paraît bien de tout détruire dans les grosses idées de la société ou même dans les choses anodines, de la vie quotidienne... C'est un rituel un peu sadique, je l'avoue mais j'aime l'idée.

D-N : AU QUOTIDIEN, PROVOQUEZ-VOUS POUR PLAIRE AUX FILLES ? Désormais, vous n'avez plus qu'à claquer des doigts pour qu'elles tombent, non ?

T.N : Mais non, je ne claque pas des doigts et elles ne tombent pas ! Je n'aime que l'adversité si vous voulez tout savoir ! Plus sérieusement ça dépend ! Il y a un côté un peu blasant comme on connaît déjà un peu ma tête, ça casse un peu le délire ! Quand t'est sympa, on te dit « ah... qu'est ce qu'il est ennuyeux ! » et quand tu es un peu plus en forme on te dit « tu ne vas pas encore faire ton numéro ... ! »

D-N : MAINTENANT QU'ON A VU CE QUE VOUS ÉTIEZ CAPABLE DE FAIRE SUR LES PLANCHES, ET QUE VOTRE PREMIER DVD EST DANS LES BACS, SONGEZ-VOUS À PASSER AU GRAND ÉCRAN ?

T.N : Je multiplie les rencontres et pour moi c'est la prochaine étape, mais je ne perds pas de vue la scène ! Je suis en préparation d'un film que je vais co-réaliser avec Fabrice Eboué « Case Départ » que l'on va tourner entre Paris et Cuba. Nous jouerons deux demi-frères aux caractères opposés ! C'est un film qui je l'espère sera surprenant.

D-N : C'EST PRÉVU POUR QUAND LE DEUXIÈME SPECTACLE ? AVEZ-VOUS DÉJÀ COMMENCÉ À L'ÉCRIRE ?

T.N : Je compte revenir sur scène début 2012 si tout se passe bien. D'ici cette période là, j'espère bien faire une petite location à Paris sur quelques mois car je pense que je ne roulerais plus aussi longtemps que je l'ai fait avant ! Je ne jouerais pas sur des grosses périodes. Peut-être dans des salles un peu plus grosses mais sur des temps moins longs... J'ai joué au Comedy Club, au Théâtre du Temple, à la Cigale et à l'Olympia, entre temps, il s'est passé un peu plus d'un an et demi... J'essaye maintenant de me diversifier...

D-N : COMMENT VOS PARENTS ONT-ILS RÉAGI EN VOYANT VOTRE SPECTACLE



T.N : Plutôt bien ! Ils sont assez contents même si je pense qu'ils ne sont pas sensibles à tout ce que je fais dans le sens où je suis leur fils... Il y a des sujets, lorsque je parle d'une relation, voire même de ma sexualité... Il y a des choses qui ne les font pas forcément rire mais juste sourire.

D-N : POURRAIT-ON RETROUVER UN JOUR THOMAS NGIOL SUR LES PLATEAUX DE TOURNAGE D'UN RÉALISATEUR CAMEROUNAIS ?

T.N : Ce serait chouette ! J'ai eu une proposition qui n'a pas abouti car malheureusement ça avait l'air d'être difficile à produire... mais j'ai un rapport fort avec le Cameroun, j'y ai joué mon spectacle là-bas en mars dernier. Dans le DVD sorti, il y a un reportage de ce spectacle ! Pour moi c'était quelque chose d'important de montrer le show enregistré à la Cigale. C'est dire à quel point c'était important de mettre cette partie là, car c'est aussi une partie de moi qui n'est pas négligeable.

D-N : QUEL EST VOTRE AVIS SUR LES COMIQUES/ACTEURS D'ORIGINE AFRICAINE EN FRANCE ?

T.N : Je n'ai pas vraiment d'avis juste de constater que nous ne sommes pas nombreux ! Cela reste toujours une chose que l'on ne peut « que » déplorer. Il y a quand même un vivier de gens qui sont talentueux, mais il y a très peu de place donc peu d'élus. J'ai la chance de faire partie de ces personnes qui sont mises en avant, et j'essaye sans forcément me sentir investi d'une mission de les représenter au mieux. Je sais aussi qu'au final, il reste encore beaucoup de choses à faire au niveau des consciences. J'aspire à faire partie de ceux qui se bougent -sans prétention- et si je peux susciter des vocations, c'est merveilleux !

D-N : AU FIL DU TEMPS ET DE LA NOTORIÉTÉ, COMMENT ONT ÉVOLUÉ VOS RAPPORTS AVEC JAMEL DEBOUZZE ?

T.N : Tranquillement ! Comme je l'ai toujours dit, au stade où Jamel est



arrivé, je ne vois pas qui pourrait lui prendre sa place ! Personne ne la lui retirera ! Disons que les gens s'imaginent toujours qu'on est comme cul et chemise, alors que ce n'est pas forcément le cas ! On a vécu une belle aventure au départ, et maintenant je dois écrire ma propre histoire... Son parcours est déjà bien entamé donc on garde des relations très correctes même si aujourd'hui, on ne se voit plus autant qu'avant ! Malgré tout je sais qu'il doit forcément continuer à nous suivre (avec les autres du Comedy Club) de près ou de loin ...

D-N : VOUS SOUTENEZ-VOUS ENTRE ANCIENS DU COMEDY CLUB ?

T.N : Oui bien sûr ! Je suis allé voir par exemple Amel et Noom ... J'étais au départ de cette pièce, on en discutait ensemble, on se donnait des conseils... On échange souvent et il faut dire que se sont des amis aussi, on parle de choses et d'autres... Ils ont eu raison de partir sur cette voie là, je trouve cela rafraîchissant.

D-N : OÙ VOUS VOYEZ-VOUS DANS 10 ANS ?

T.N : En famille !

Maud OYABI



INTERNET

LES RÉSEAUX SOCIAUX EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Les réseaux sociaux prennent le pouvoir sur Internet, Facebook en tête qui commence à faire de l'ombre au géant GOOGLE, tandis que Twitter pointe le bout de son nez. Le monde entier se retrouve sur ces sites pour communiquer. Des vocabulaires et des codes s'instaurent. Chacun se dévoile dans sa vie professionnelle ou privée... Et en Afrique ?

Il suffit d'observer les écrans dans les Cyber-espaces et les Web Cafés des grandes villes d'Afrique francophone, pour constater le phénomène. Les sites sociaux ont envahi le monde numérique africain. Pouvoir échanger des photos, des vidéos, des fichiers musicaux est déjà un puissant levier pour accroître la fréquentation de ces sites. Et se rencontrer, se constituer en groupes d'affinités, communiquer en un seul clic avec le plus grand nombre ou individuellement, en temps réel ou en différé... un rêve pour des populations où le téléphone constituait un luxe il n'y a pas si longtemps.

Facebook semble être, comme en Europe, le site le plus connu et le plus fréquenté en Afrique. Les Africains s'y retrouvent et se connectent avec toute la planète.

Des groupes se forment tels « Les Maliens de Facebook », mais aussi en fonction de l'actualité. Le débat Ouatarra / Gbagbo se poursuit dans les forums, les groupes, les pages personnelles. Des mots d'ordre s'y transmettent, des rendez-vous pour des manifestations ou des pétitions.

Et la marge de progression est considérable : Facebook bénéficie par exemple de 20 000 nouveaux souscripteurs par mois au Ghana ou au Nigéria. Comme dans le reste du monde, ce réseau est devenu aussi un véritable média de masse. MySpace semble rester un peu en retrait et constitue davantage une vitrine pour ses utilisateurs, très porté sur la vie musicale, qu'un monde réel auquel ils participeraient. Twitter effectue une percée dans les pays où on peut y accéder par le téléphone mobile (comme au Maghreb).

En Afrique, Youtube ou Dailymotion ont du mal à s'imposer, mais les raisons sont liées au manque de débit permettant de regarder des vidéos de bonne qualité.

MAIS QU'EN EST-IL DES RÉSEAUX SOCIAUX AFRICAINS ?

Certains noms semblent émerger comme Badoo (qui ressemble davantage à un site de rencontre) ou Hi5 (qui n'est pas un réseau social purement africain, mais très fréquenté par les jeunes africains), mais il n'existe pas de données fiables sur le sujet. Au moment où un GPS en Wolof (voir encadré) se développe au Sénégal, il est certain que les internautes africains, dont 80% ont moins de 25 ans, ne sont pas dans une recherche identitaire ni dans la défense d'une culture.

Les jeunes africains veulent avoir accès à tout ce à quoi les jeunes du monde entier peuvent accéder : échanger avec toute la planète !

Les réseaux sociaux constituent une chance de communiquer avec le mode entier D'ÉGAL À ÉGAL ! Alors, utiliser un réseau africain est aux antipodes de l'esprit des jeunes du continent.

Pour bien comprendre le phénomène, il suffit d'observer le succès d'une chaîne de télévision : Trace TV. Sa popularité est considérable en Afrique francophone. Même si Trace TV participe à un phénomène d'acculturation, force est de reconnaître qu'elle dispose d'une image innovante, jeune et technologique. Elle revêt un caractère rassembleur sans être trop identitaire. Évidemment Trace TV n'est pas un réseau social, mais ce sont les mêmes raisons de son succès qui feront le succès des sites sociaux en Afrique, s'il y en a un qui émerge.

Une exception toutefois avec le site black-feelings.com qui se revendique « Portail multicommunautaire et réseau social des tendances noires ». Ce site propose en effet des événements, forums, listes d'amis et groupes, tout comme Facebook, mais dans une ergonomie qui semble moins facile d'accès. Et le gros succès ne semble pas être au rendez-vous.

« Il y aura certainement un Facebook africain, déclare Christian D'Aufin, spécialiste de la télévision et des nouveaux médias, (Photo : Dani Voirin). Un petit malin, pourquoi pas Facebook lui-même, créera ce service car le marché est prometteur, mais il faut aussi être conscient du fait que l'Internet va très vite. Qui se souvient aujourd'hui de sites comme Voilà, Bonjour ou encore Le deuxième monde, lancé en 1997 par Canal + et qui a disparu trois ans plus tard, pour ne citer que les exemples francophones. Les choses vont vite à se développer mais aussi à s'écrouler. L'Afrique est un jeune continent, un continent technologique qui sait s'adapter bien plus vite que le nord, plus conservateur devant l'innovation. Sa marge de progression est considérable avec un potentiel supérieur à la Chine par exemple. Il suffit d'observer comment, en moins de 5 ans, l'offre des chaînes de télévision ou la téléphonie mobile se sont développés. »

SÉNÉGAL, UN GPS EN WOLOF ! : Momar Ndao, par ailleurs Président de l'Association des consommateurs sénégalais (ASCOSÉN), a mis au point un GPS dénommé « Joow » qui offre des cartes de Dakar et des principales villes du Sénégal. Chaque carte mentionne des centres d'intérêts divers (services administratifs, structures sanitaires, services de sécurité et de secours, etc.) Ce GPS présente l'originalité de proposer une interface qui permet d'écouter les indications, en anglais, en français, en wolof et bientôt en pulaar.

L'OBSERVATOIRE PANAFRICAIN DES MÉDIAS (OPAM) À LA TRAPPE !



CHRISTIAN D'AUFIN
PHOTO DANI VOIRIN

C'est en 2009 que la Commission de l'Union Africaine (CUA) et la Commission Européenne avaient proposé la création de l'Observatoire Panafricain des Médias. Sa mission : servir de médiateur dans les conflits au sein des médias, les litiges avec les pouvoirs publics et renforcer les normes professionnelles et les codes de bonne conduite pour les médias.

Lors d'une réunion il y a quelques mois à Addis Abeba, en Éthiopie, les deux commissions ont annoncé qu'elles avaient abandonné leur intention de créer cet observatoire en raison de l'opposition de la communauté des médias et d'organisations africaines et internationales.

Les participants à la réunion ont fait valoir que les plans de l'observatoire proposé ne tenaient pas compte du rôle que jouent les dirigeants africains dans les violations de la liberté de la presse, et qu'ils n'offraient aucune stratégie en vue de combattre les agressions contre la presse. Une pierre dans le jardin des libertés.

Richard JOFFO

3 QUESTIONS À : MAGLOIRE, ANIMATEUR TÉLÉ

MAGLOIRE a débuté à la télévision en 1998 sur FUN TV puis dans le MORNING LIVE de M6 pendant 8 ans. D'origine togolaise, il nous parle de sa carrière et se livre un peu en révélant son véritable nom pour la première fois.

1 : COMMENT SE SONT PASSÉS VOS DÉBUTS À LA TÉLÉVISION ?

J'étais attaché de presse dans la mode et j'emmenais des journalistes en Hongrie pour un défilé de mode. Il y en avait une qui travaillais pour une petite chaîne appelée FUN TV et qui m'a dit : « Vous me faites tellement rire que je vais proposer votre nom ! ». Un mois plus tard je commençais à faire des chroniques de mode sur FUN TV. Ça a duré deux ans et puis il y a eu le MORNING LIVE avec Michaël Youn...

2 : AUJOURD'HUI, VOUS EN ÊTES OÙ ?

Je travaille pour NRJ 12 et W9 (Chaînes de la TNT), soit comme chroniqueur, soit comme animateur. Et je débute bientôt une série avec CAUET : Dix mois de tournage pour « Objectif 40 ». Magloire doit perdre 40 kilos sous l'œil de la caméra.

C'est un peu le Journal de Bridget Jones, version Magloire... il va falloir que je maigrisse vraiment !

3 : VOUS ÊTES ORIGINAIRE DU TOGO, FAIRE DE LA TÉLÉ POUR L'AFRIQUE, ÇA VOUS TENTE ?

Oui je suis du Togo, d'ailleurs je vais retrouver toute ma famille à Lomé cet été, une grande réunion, 86 cousins du même âge ! Mon vrai nom, je ne l'ai jamais dit, comme je suis né un mercredi c'est Kokou... Kokou Todzro. Pour ce qui est de la télévision pour l'Afrique j'adorerais faire une émission qui parlerait des créateurs de mode africains. Mais je voudrais travailler avec des producteurs qui aiment et comprennent l'Afrique, qui n'essaient pas de la pressurer. J'ai eu une mauvaise expérience avec des producteurs qui cherchaient à exploiter les Africains plutôt qu'à travailler avec eux dans le respect mutuel.

RICHARD JOFFO






MAGLOIRE
CRÉDIT : NICOLAS PETIT




Pourquoi choisir HANIEL INTER agence matrimoniale ?

HANIEL



-  Avec l'agence matrimoniale HANIEL INTER faites des rencontres sérieuses et de qualité
-  Rencontrez de belles femmes africaines et de tous pays.
-  Notre agence matrimoniale s'adresse uniquement aux personnes libres, à la recherche d'une femme ou d'un homme sincère pour union sérieuse.

 Notre agence matrimoniale permet aux célibataires seuls et sérieux, animés d'une même motivation de stabilité et souhaitant réussir leur vie affective, d'entrer en contact et de nouer une relation amoureuse qui s'inscrira dans la durée, jusqu'au mariage.

Contactez-nous! e-mail - admin@hanielorg.com

Cote d'Ivoire

Siège social : Cocody, 2 Plateaux – Angré
20 BP 1234 Abidjan 20
Tél. +22507336432
Tél. +22540461445

Suisse

Siège social : 5, chemin du Coin-de-Terre
CH-1219 Genève
Tél. + 41796401944
Fax: + 41223216416

France

Tél. + 33 616244916

Consultez notre site Internet: www.hanielorg.com



vos images vont faire du bruit

GRAPHISME

Créations graphiques de qualité et personnalisées: laissez votre projet entre nos mains afin qu'il se matérialise selon vos désirs.

- Affiches, flyers, kakémonos.
- Packaging.
- Identité visuelle (logo, papier entête, carte de visite).
- Couverture de livres.
- Pochettes CD, DVD.
- Mise en page.
- Conception rédaction (nom de marque, slogan...)

AUDIOVISUEL

Audiovisuels d'entreprises ou de collectivités: le savoir faire de producteurs et de réalisateurs TV au service de votre communication.

- Analyse, recommandation, devis.
- Écriture.
- Réalisation, production (émissions, captations, reportages...)
- Édition DVD, duplication, mise en ligne (internet, podcast...)
- Clips, EPK.
- Création de votre chaîne TV ou votre système podcast.
- Reportages, interviews, lipdub.

bruits.d.images@free.fr

Académie Audiovisuelle
Richard Joffo
www.academie-audiovisuelle.com

ACADÉMIE AUDIOVISUELLE

www.academie-audiovisuelle.com

SÉMINAIRES MÉDIA TRAINING
« Intervenir dans les médias et en public »

Programme en 2 sessions soit 9 heures de formation et training

DISCOURS – DÉBATS – INTERVIEWS, RÉUNIONS – PRÉSENTATIONS COMMERCIALES - CONFÉRENCES DE PRESSE...

- PRÉPARATION D'INTERVENTION
- PRATIQUE D'INTERVENTION
- COMMUNIQUER EN MILIEU HOSTILE
- SIMULATIONS
- PARTICIPATION À UN DÉBAT TV
- INTERVIEW
- RELECTURE ET COMMENTAIRE DU DÉBAT

Possibilité training individuel

DOCUMENTATION COMPLÈTE ET RENSEIGNEMENTS :

ACADÉMIE AUDIOVISUELLE – MÉDIA MANAGER
30, RUE EUGÈNE CARRIÈRE
75018 PARIS
+33177112836
E-MAIL : MEDIA.MANAGER@FREE.FR

Acteurs sociaux, décideurs, aspirants aux métiers publics...
Maîtrisez tous les aspects de la prise de parole en public et devant les médias

SESSIONS DIRIGÉES ET ANIMÉES PAR RICHARD JOFFO, JOURNALISTE, PRÉSENTATEUR, FORMATEUR



FUMBWA DE BŒUF SAUCE GRAINE

Cuisson et Préparation 1h35 Difficulté ** Pour 5 Personnes

***INGREDIENTS

1 kg de viande de boeuf à bouillir
1 grosse boîte de sauce graine
1 sachet de 200 g de fumbwa
2 gros oignons
3 gousses d'ail
1 piment rouge
2 feuilles de laurier
2 cubes de bouillon
1,5 litre d'eau
Sel
Poivre

***PREPARATION

Lavez puis mettez à bouillir la viande 40 minutes dans une cocotte avec 1 gousse d'ail du sel, une feuille de laurier (comptez 1 heure 45 dans une casserole).

Pendant ce temps, dans un petit saladier trempez les feuilles de fumbwa dans l'eau froide.

Lavez puis émincez les deux oignons et l'ail puis réservez dans un petit bol.

Dans une casserole mettez la boîte de sauce graine puis diluez avec environ 1 litre ou 1,5 d'eau chaude remuez bien pour obtenir une sauce liquide.

Ajoutez dans la sauce l'oignon, l'ail, le sel, le poivre, les cubes, le piment rouge puis portez à ébullition sans couvrir pendant au moins 30 minutes en remuant de temps en temps pour décoller le fond. Goûtez et rectifiez l'assaisonnement si nécessaire.

Retirez la viande de son jus de cuisson, ajoutez la dans la sauce puis baissez le feu et laissez mijoter à couvert cette fois 15 minutes jusqu'à ce que la sauce s'épaississe.

Retirez la sauce du feu et ajoutez les feuilles de fumbwa préalablement essorées, remuez juste un peu délicatement et c'est prêt.

Servez chaud avec du manioc, du fufu ou des bananes plantains vapeurs.

Recette originale des deux Congo. Vous pouvez également faire bouillir un peu le fumbwa dans l'eau 20 minutes comme en RDC.

Bon appétit
Danielle EBENGOU

RECHERCHE COMMERCIAL POUR RÉGIE PUBLICITAIRE

Vous êtes motivé, compétent et vous avez un bon carnet d'adresse.

Rentabilisez vos compétences et vos contacts.

Espace publicitaire Presse écrite.

Recherche sponsors pour émissions TV.

Grosses commissions.

Envoyez CV à : topro@free.fr



QUEEN AFRICA

DECouvrez L'AFRIQUE AVEC MISS BIOT

LA PIERRE DE ZEAGLO

VENTE EN GROS ET EN DETAIL DES PRODUITS ALIMENTAIRES
EXOTIQUES, COSMETIQUES ET OBJETS D'ART D'AFRIQUE

DVD, Cassettes vidéo, CD, Cassettes audio
(poissons fumés, Crabes vivants, Saka-saka, Crevettes fumées
Morue salées, Capitaines salés etc...)

ATTIKÉ 1 € LA BOULE, 5 KGS A 13 €, 10 KGS A 25 €

queenafrica.paris@gmail.com

Tél.: 06 68 51 98 86 - Port.: 06 30 31 76 24

57, rue Doudeauville - 75018 Paris - Métro : Château Rouge

SPECIAL HOROSCOPE ANNEE 2011

BELIER

Avec de la patience et du sérieux cette année 2011 sera une réussite pour vous. Vous éprouverez aussi le besoin de changements.

TAUREAU

L'année 2011 s'annonce calme. Sur le plan personnel le ciel s'éclaircira, vous avancerez lentement mais sûrement.

GEMEAUX

La chance sera au rendez-vous grâce à votre côté audacieux et entêté. Des projets se préciseront et vous vous montrerez intuitive.

CANCER

Vos projets n'avanceront pas aussi vite que vous le souhaitez. Vous vous montrerez ambitieuse mais pas assez réaliste.

LION

L'année 2011 se présentera sous de bons auspices. L'avenir s'annonce de façon positive avec des projets et des opportunités.

VIERGE

L'année 2011 sera celle de l'innovation, tout s'accélère pour vous. Votre optimisme vous donne des ailes. Vous vous dépassez.

BALANCE

En 2011 vous revenez sur vos acquis et faites le bilan.

Dans l'ensemble vous restez prudente afin de consolider ce que vous avez acquis de haute lutte.

SCORPION

L'année 2011 sera pour vous l'occasion de mener votre barque grâce à votre énergie et votre dynamisme. Beaucoup d'intuition !!

SAGITTAIRE

Votre travail va porter ses fruits. Vous verrez l'aboutissement de vos efforts tant sur le plan professionnel que personnel. L'année 2011 vous fera faire un bond en avant.

CAPRICORNE

En 2011 vous devrez vous montrer prudente en affaires et faire attention aux nouvelles rencontres. Fiez-vous à votre intuition et à votre inspiration pour une fois

VERSEAU

Tout sera, en 2011, positif pour vous, tant financièrement que professionnellement. Les efforts déployés ne le seront pas en vain. De façon générale votre savoir faire sera reconnu.

POISSONS

En 2011 quelques bouleversements sur le plan professionnel. Néanmoins vous saurez maintenir le cap et mènerez vos projets à terme.

Jeux : SUDOKU

8	6	9						5
		2				8	3	4
			2	1	8			9
	1		9	8	5			
	3	5				9	6	
			3	6	7		5	
5			8	3	6			
4	9	7				3		
						5	1	2

		9		6				7
	6		1					8
	3		5	2				9
		1	3	7		9		
	7	8				3	6	
		4		1	6	2		
2				3	4		1	
9					2		5	
7				5		8		

@BIDJ@n.NET®
Shopping

*La presse n'a jamais été
aussi proche de vous !*

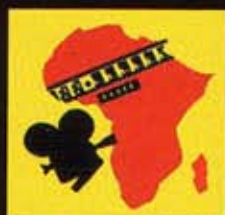


<http://shopping.abidjan.net>

Achetez dans le kiosque numérique d'Abidjan.net
vos Journaux, Magazines, Livres, Musique ...

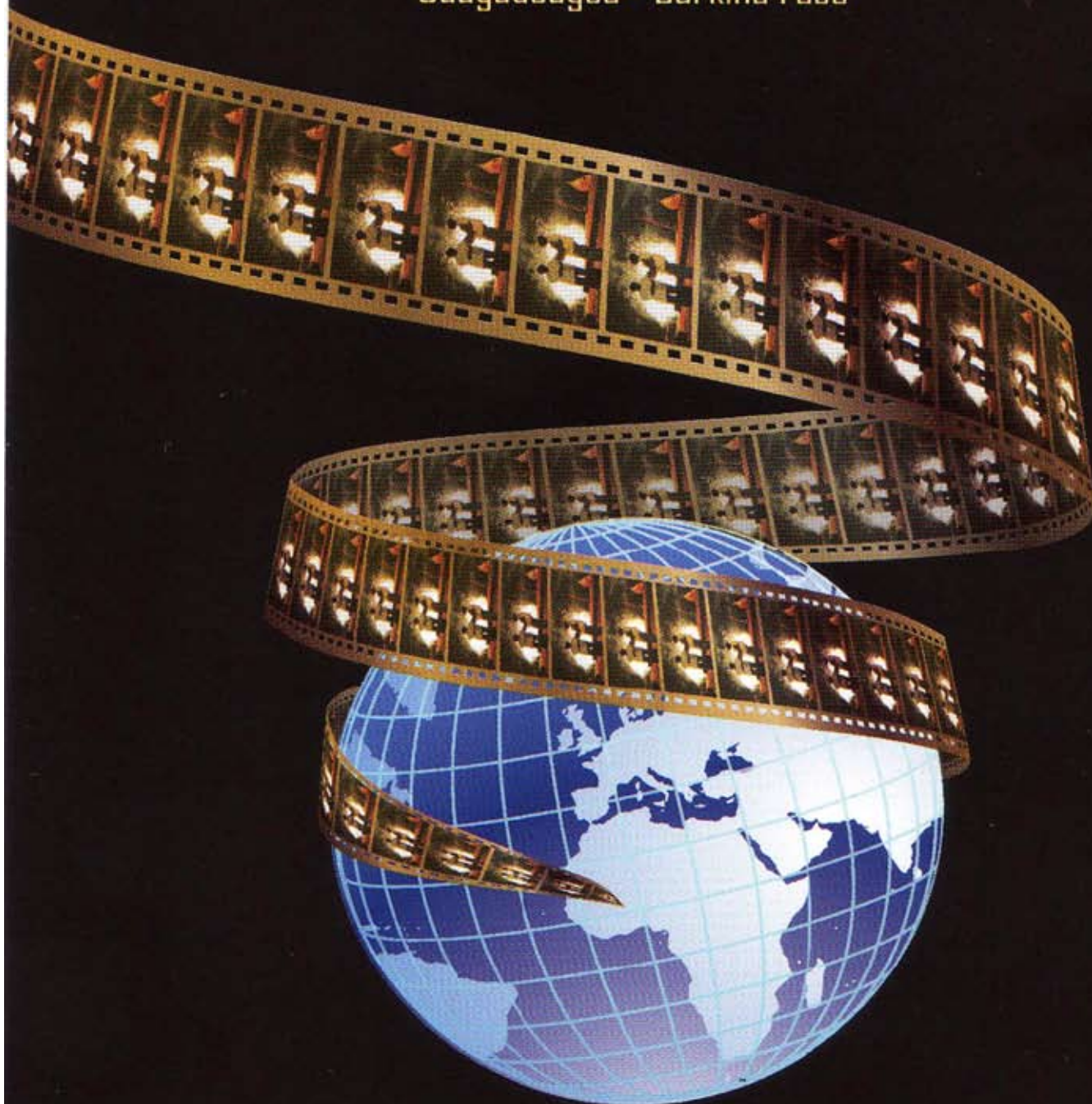
Contactez-nous pour créer votre compte Shopping :
Côte d'Ivoire +225 20 33 49 52 / shopping@weblogy.com

22^{ème} FESPACO
Du 26 février au 5 mars 2011



22nd FESPACO
february 26 to march 5, 2011

www.fespaco.bf
Ouagadougou - Burkina Faso



CINÉMA AFRICAIN ET MARCHÉS
AFRICAN CINEMA AND MARKETS